



VIVRE À PASSY

Le magazine de
la commune
de Passy

#2 - Octobre 2021

Les premières
réalisations



Magazine dédié à l'action de la municipalité de Passy ainsi qu'à celles et ceux qui font vivre la commune.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Raphaël Castéra

Rédaction

Raphaël Castéra

André Thimjo

Delphine Chatrian

Christèle Deker

Régie publicitaire

Médiagraphe

Photographies

Bureau 42

Godefroy de Maupeou

Christèle Deker

SYANE

Muriel Bianchin

MTC

Bernard Théry

Office de tourisme

Conception

Magazine imprimé par

Imprimerie Gutenberg

Maquette conçue par

Bureau42

Mise en page

Thomas Sturm

Retrouvez-nous

sur les réseaux

 ville-passy-

mont-blanc.fr

 @Mairie-de-Passy

 @Mairie-de-Passy

08.



DOSSIER : Finances

Un budget ambitieux
et maîtrisé

12.



La Grande-Rue
Salvador Allende
se métamorphose

17.

Aménagement

Un nouveau pôle économique
dédié aux sports

21.

Vivre à Passy Flore

Le journal des résidents
du Passy-Flore

24.

Proximité

Restauration collective :
pour des repas de qualité

32. La concertation sous
une forme thématique

40. Sport :
Maëlle Grossetête

42. Télésiège : un
équipement pour de
nouveaux débouchés

Edito

Jouer collectif



Premier budget, premières réalisations. Comme nous nous y étions engagés, 2021 a marqué le lancement d'opérations utiles à la population. Municipalisation de la bibliothèque, création du city-stade des Nids, aménagement du parking du boulodrome, finalisation de la coupole de la piscine en sont les premiers exemples. Nous avons également préparé la réintégration de la restauration collective dans le champ de compétence communal, jusque-là confiée au groupe Sodexo. A partir du 3 janvier 2022, les crèches, les accueils de loisirs, les écoles primaires, le FJEP, les résidents de Passyflores et les bénéficiaires de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), profiteront de repas cuisinés avec des produits frais, locaux, d'origine biologique et de saison.

Pour embellir le quartier de la Grande rue Salvador Allende et sécuriser les déplacements à pied ou à vélo, nous venons de lancer la première tranche de travaux. Ce chantier d'ampleur pour Chedde était très attendu par les habitants qui déploraient un cadre urbain obsolète. L'équipe municipale est bien consciente des désagréments engendrés par cette opération qui durera dix-huit mois. Chacun doit faire preuve de civisme vis-à-vis du nouveau schéma de circulation et des limites de vitesse pour respecter les riverains, les enfants et l'ensemble des usagers. En définitive, penser aux autres.

Notre commune a besoin de progresser dans de nombreux domaines. C'est pourquoi nous avons engagé dès cette année plusieurs études préalables aux prochaines réalisations.

Notre volonté est d'améliorer les services à la population (école de musique), développer les énergies renouvelables (réseau de chaleur), le tourisme (télésiège), l'activité économique (zone des Mouilles) ou renforcer les différents modes de déplacements (auto-partage).

Pour échanger autour de ces thèmes et de bien d'autres encore, mon équipe et moi-même, viendrons prochainement à votre rencontre à travers les réunions publiques, pour vous écouter. Car c'est d'abord vous qui faites battre les six cœurs de Passy.

Bien à vous. ■

— **Raphaël Castéra**

Maire de Passy
Vice-président de la CCPMB

RÉUNIONS PUBLIQUES AUTOMNE 2021 À 19 H

› **Les Plagnes**

Mardi 9 novembre
Salle des mariages des Plagnes

› **Plateau d'Assy**

Jeudi 18 novembre
Cinéma du Plateau d'Assy

› **Marlioz**

Lundi 22 novembre
Salle du stade de football de Marlioz

› **Chef-lieu**

Mardi 30 novembre
Salle du conseil à la Mairie de Passy

› **Chedde**

Lundi 6 décembre
Salle du CE SGL Carbon aux Nids

Histoires courtes

Les faits marquants de la commune en bref

Des analyses pour préserver l'eau du lac de Passy

La forte fréquentation du lac de Passy en toute saison, particulièrement en été, a une incidence sur son environnement naturel. Afin de mieux comprendre son évolution et de le préserver, la municipalité a lancé une étude globale de la qualité de son eau et de son fonctionnement hydro-biologique. Une bathymétrie (mesure de sa profondeur et du relief de son fond) et deux inventaires, piscicole et macrophyte (végétaux aquatiques visibles à l'œil nu), compléteront ce diagnostic. Des préconisations d'aménagement seront formulées à partir de cette expertise réalisée, tout au long de l'année 2021. ■



Rénovation de la coupole de la piscine

La coupole de la piscine s'ouvre de nouveau au maximum de sa capacité. Les travaux ont consisté en la dépose par hydro-démolition du rail intérieur et extérieur, la pose de nouveaux rails, la reprise complète des ensembles mécaniques et le remplacement de la motorisation. Cette opération s'élève à 275 000 € ht. ■

Renseignements :

04 50 78 41 41

www.ville-passy-mont-blanc.fr/piscine



Atelier lecture pour les résidents du Passy-Flore

De nombreuses animations sont proposées aux pensionnaires de la résidence autonomie « Passy-Flore ». Parmi elles, des ateliers lecture sont organisés au sein de la bibliothèque de Chedde, devenue municipale. L'occasion de partager des moments de convivialité très appréciés par les personnes âgées. ■

Opération coup de pouce

L'opération « Coup de pouce » est une initiative de la municipalité pour apporter un double soutien :

- aux commerces de proximité ayant le plus souffert des restrictions sanitaires : restaurants, cafés, coiffeurs et petits commerces non alimentaires comme l'habillement, les chaussures, les souvenirs et les articles de sport.
- aux populations vulnérables ou en difficulté

Elle prend la forme de bons d'achat numérotés d'une valeur de 30 € distribués par les services sociaux de la commune et du Conseil Départemental. ■

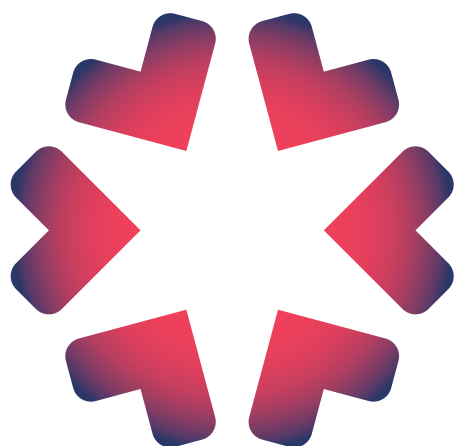


Accueils de loisirs

Pendant le mois de juillet, les accueils de loisirs « Touchatout » et « Graine de Malice » ont proposé de nombreuses activités. Le plein de bonne humeur pour les enfants de 3 à 7 ans, qui ont découvert le partage, l'entraide. L'occasion aussi pour eux de s'initier à la culture. Ils ont également pu profiter des lacs et des piscines. ■

La commune de Passy affirme son identité

Passy évolue et se modernise sous l'impulsion d'un projet municipal ambitieux : la qualité de vie de ses habitants est au centre des préoccupations de l'équipe menée par Raphaël Castéra. Le changement d'identité visuelle s'est imposé, pour traduire la dynamique engagée et affirmer les valeurs de la commune.



Passy
Pays du
Mont-Blanc

Le nouveau logo tranche avec le précédent, créé en 2005 et qui avait parfaitement rempli son rôle. Une rosace composée de six cœurs, habillée d'un dégradé bleu/rouge caractérise les six principaux espaces de vie (Plateau d'Assy, Chef-Lieu,

Marlioz, Chedde, Abbaye et Les Plagnes) ainsi que les valeurs véhiculées par la municipalité :

- L'intérêt collectif
- Le progrès
- Le respect
- La confiance
- L'humain et l'environnement

Le bleu, identique à celui du blason d'origine, rappelle la montagne, le ciel et l'eau. Il met en évidence la sérénité, le calme et le professionnalisme.

Le rouge, couleur de la Haute-Savoie, attire le regard. Il symbolise l'ancrage de Passy

dans son territoire. Il traduit également le cœur, la vie et le lien qu'une commune doit nourrir entre ses habitants.

Mais, la caractéristique majeure de ce logo est une typographie unique intitulée « Varan sans ». Créée spécifiquement, elle présente une linéale raffinée et moderne. « Passy Pays du Mont-Blanc » s'affirme avec élégance, sobriété et distinction.

Après la définition de ses besoins et un appel à la

concurrence, le groupe de travail « Communication » a sélectionné deux projets, parmi les six réceptionnés. Ces derniers ont été invités à affiner leur proposition, en s'appuyant sur une véritable stratégie de communication. C'est finalement « Bureau 42 » qui a remporté l'adhésion de tous. Le nouveau logo sera progressivement déployé sur tous les supports de communication de la commune de Passy. ■



Un budget ambitieux et maîtrisé

À peine élue, la municipalité a lancé de nombreux projets d'envergure et structurants, conformes aux ambitions affichées lors de la campagne électorale. Elle a également mis en œuvre une nouvelle politique en faveur des agents de la collectivité. Alain Roger, Maire-Adjoint délégué aux Finances, explique que ces choix sont maîtrisés grâce à une situation très saine et à un subtil jeu des mécanismes budgétaires.



Au cours des mandats précédents, vous étiez élu de l'opposition. La situation financière de la commune n'avait donc pas de secret pour vous ?

Je reconnais que nous avons hérité d'une situation très saine, conforme aux orientations budgétaires des municipalités successives de Passy. C'est une constante. Ainsi, la capacité de désendettement* (encours de dette/épargne brute) de Passy est de 3,8 années. Jusqu'à 8 années, la situation est considérée comme saine et au delà de 12 ans comme

alarmante. Nous avons donc de la marge. Surtout que la dernière année du mandat de Patrick Kollibay a été gérée « dans la continuité républicaine », sans engager d'opérations importantes que nous aurions été contraints de poursuivre. Par contre, je constate qu'il y a eu des manques sur les opérations structurelles, à qui on aurait pu donner une autre envergure. Nous devons donc rattraper le retard et c'est le choix qu'ont formulé la majorité des électeurs. Nous le devons également au personnel communal. Nous nous sommes engagés sur un programme et nous souhaitons le mettre en œuvre. Il était nécessaire de pousser les limites, en investissement

et en fonctionnement. Cette 1^{ère} année reste tout de même une année d'observation

Après des années de gestion du personnel communal très restrictive, vous mettez en avant le « bien-être au travail », ce qui tranche avec les politiques menées jusqu'alors. Vos décisions – réforme du régime indemnitaire et embauches - ne vont elles pas déséquilibrer le budget ?

Nous sommes conscients que l'efficacité d'un agent est décuplée s'il travaille dans de bonnes conditions. Le levier financier est également important. Nous rattrapons le



retard pris dans ce domaine, en mettant en œuvre le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes. Nous tentons de gommer les disparités de rémunération entre agents de même catégorie. Cela aurait dû être engagé il y a deux ou trois ans. Le RIFSEEP est également un outil de management permettant de valoriser l'implication des agents. C'est important pour les futurs recrutements, domaine dans lequel la commune avait des difficultés récurrentes, du fait de rémunérations moins élevées par rapport aux autres collectivités. Aujourd'hui, nous recrutons

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations s'élèvent en 2021 à 727 560 €. Les critères d'attribution n'ont pas changé mais l'accent a été mis sur les manifestations qui contribuent au rayonnement de Passy : salon international du livre de montagne, trail des Fiz, triathlon... L'engagement de la collectivité est plus marqué vis-à-vis de l'office de tourisme, car c'est un outil de développement économique ; le Foyer des jeunes et d'éducation populaire (FJEP) pour son action sociale et en faveur des familles ou le Jardin des Cimes. La municipalité a choisi de racheter les parts de Champs de Cimes sur trois ans. La commune devient donc l'unique propriétaire ; la gestion étant toujours assurée à l'association du Jardin des cimes. ■

assez facilement ce qui prouve que Passy est attractive. Nous avons également pallié le manque d'effectifs dans certains services. Cela a un coût certes mais il ne faut pas oublier que cela va dans le sens d'un meilleur service rendu aux usagers. Tout le monde est donc gagnant (voir encadré).

Le budget primitif en 2021 s'équilibre à 16,9 millions d'Euros en fonctionnement et 8,5 millions en investissement, avec respectivement 3 millions et 5 millions inscrits au budget supplémentaire. Comment comptez-vous financer ces montants ambitieux ?

Nous avons une incertitude permanente concernant l'activité des entreprises et les recettes, liées aux dotations de l'État. Chaque projet de loi des Finances réserve son lot de « petites surprises ». C'est une enveloppe normée (avec un montant défini par le parlement) et ensuite intervient le jeu des ajustements sur telle ou telle ligne de dotation. Certaines peuvent être augmentées mais nous n'y avons pas forcément droit. Dès que le projet de loi est rendu public, il est analysé par des spécialistes, qui nous donnent des indications et nous essayons de nous adapter.

Ainsi, nous avons appris que la taxe d'aménagement serait perçue non plus au moment du dépôt du permis de construire, mais lors de l'émission de l'attestation de conformité. Seuls 10% des personnes concernées la réclament d'où un impact très négatif sur cette recette, qui nous rapporte entre 300 000 et 500 000 €. Nous avons sollicité Xavier Roseren, Député du Mont-Blanc afin qu'il intervienne auprès du Gouvernement et cette mesure a été modifiée. Avec la réforme de la taxe d'habitation, qui est supprimée progressivement jusqu'en 2023, nous n'étions pas gagnant. Mais nous avons pu obtenir un coefficient multiplicateur sur la base de la fiscalité de 2017, pour calculer la compensation de l'État.

Comment procédez-vous pour gérer cette incertitude ?

C'est une difficulté car ces baisses successives des dotations de l'État nous laissent peu de marges de manœuvre: l'augmentation de la fiscalité locale, le décalage des opérations importantes ou l'endettement. Dans le premier cas, nous pouvons agir grâce à l'augmentation des bases et celle

LE PERSONNEL COMMUNAL

Les charges de personnel représentent 49% du budget de fonctionnement total soit 8,2 millions d'Euros. À titre de comparaison il était 7,8 en 2020. Ces montants ne sont pas forcément dépensés et il existe une marge de manœuvre entre le prévisionnel et ce qui est réellement réalisé. Par exemple, seuls 7,4 millions d'Euros ont été finalement mobilisés en 2020. Cette différence est essentiellement due aux vacances de postes et au temps nécessaire pour effectuer les recrutements. La mise en place du nouveau régime indemnitaire représente 150 000 € supplémentaires. En 2023, 70 000 € supplémentaires seront consacrés au CIA (Complément indemnitaire annuel), qui sera versé en fonction de « l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent ». ■

de l'activité économique. Des projets, comme l'aménagement de la zone des Mouilles (voir page 17) s'inscrivent dans ce cadre, mais l'installation d'entreprises ne représente plus aujourd'hui un enjeu important du fait de la réforme de la taxe professionnelle. Actuellement, la période est favorable pour les prêts car les taux d'intérêt sont très bas. Et nous avons des emprunts qui arrivent à leur terme. Du coup, notre effort en matière d'investissement est assez indolore : + 70 000 € en 2022 de charges financières, puis

– 120 000 € en 2023. Au budget supplémentaire de juin, le montant des emprunts inscrits lors du budget primitif en janvier est supprimé ou modifié lorsqu'ils peuvent être compensés grâce au résultat excédentaire constaté lors du compte administratif de l'année précédente (en avril/mai en principe).

Comment fixez-vous les priorités ?

Notre fil conducteur est le programme pour lequel les

Passerands ont voté en 2020. A partir de celui-ci, nous avons établi un plan d'investissement sur le mandat en fonction des attentes des habitants ou de l'urgence de certaines situations. Par exemple, la restauration collective ou les locaux de l'École de Musique, dont nous finaliserons les études l'année prochaine pour des travaux en 2023. Ce type d'infrastructure est conditionné par le délai d'élaboration et les possibilités budgétaires. Nous priorisons aussi en fonction des objectifs environnementaux. La mise en séparatif des réseaux humides réduit les volumes d'eaux traités à la station d'épuration. C'est important dans la perspective du transfert obligatoire de compétence à l'intercommunalité en 2026. Parallèlement avec l'enfouissement des lignes aériennes, nous pouvons en surface, améliorer la mobilité douce et le cadre de vie des habitants à l'instar de la Grande rue Salvador Allende. ■

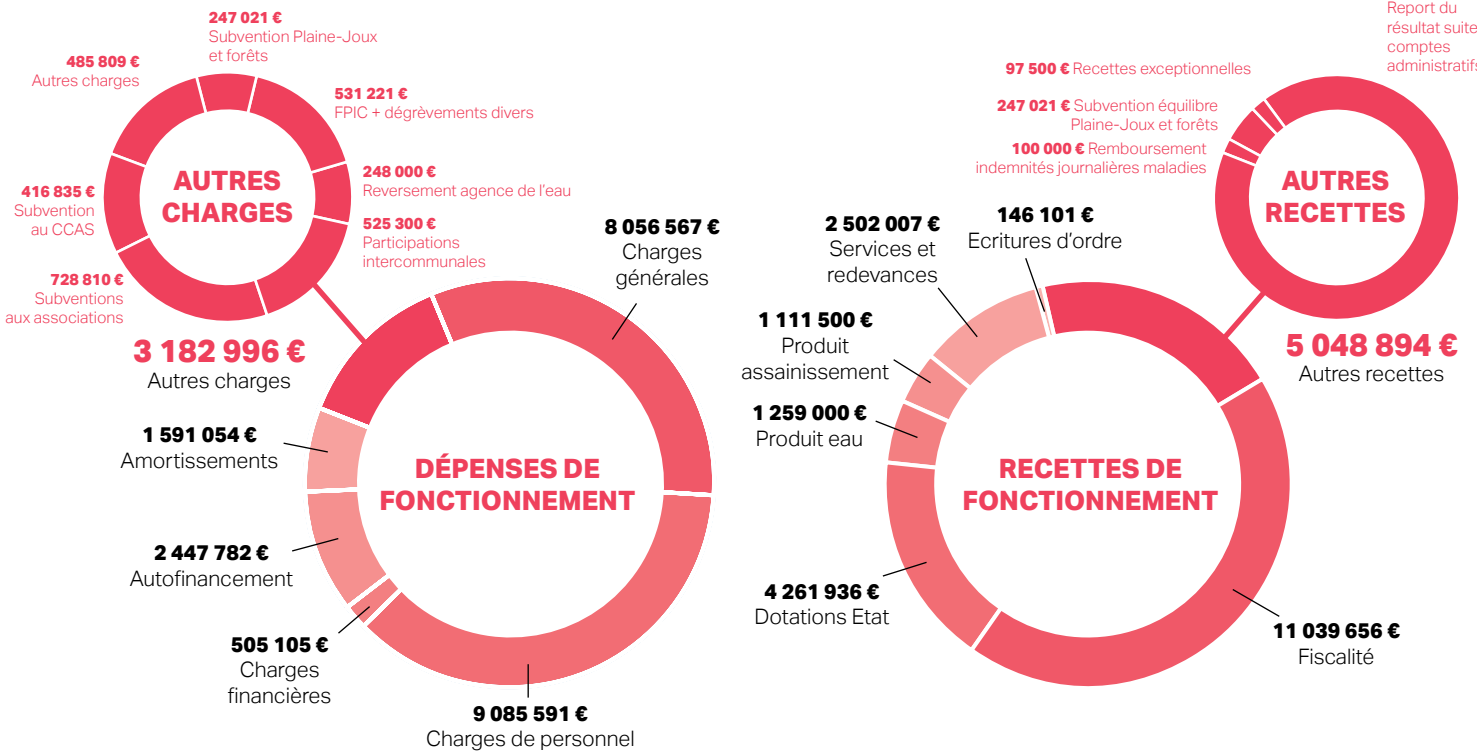
*Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Les grands projets 2020-2026

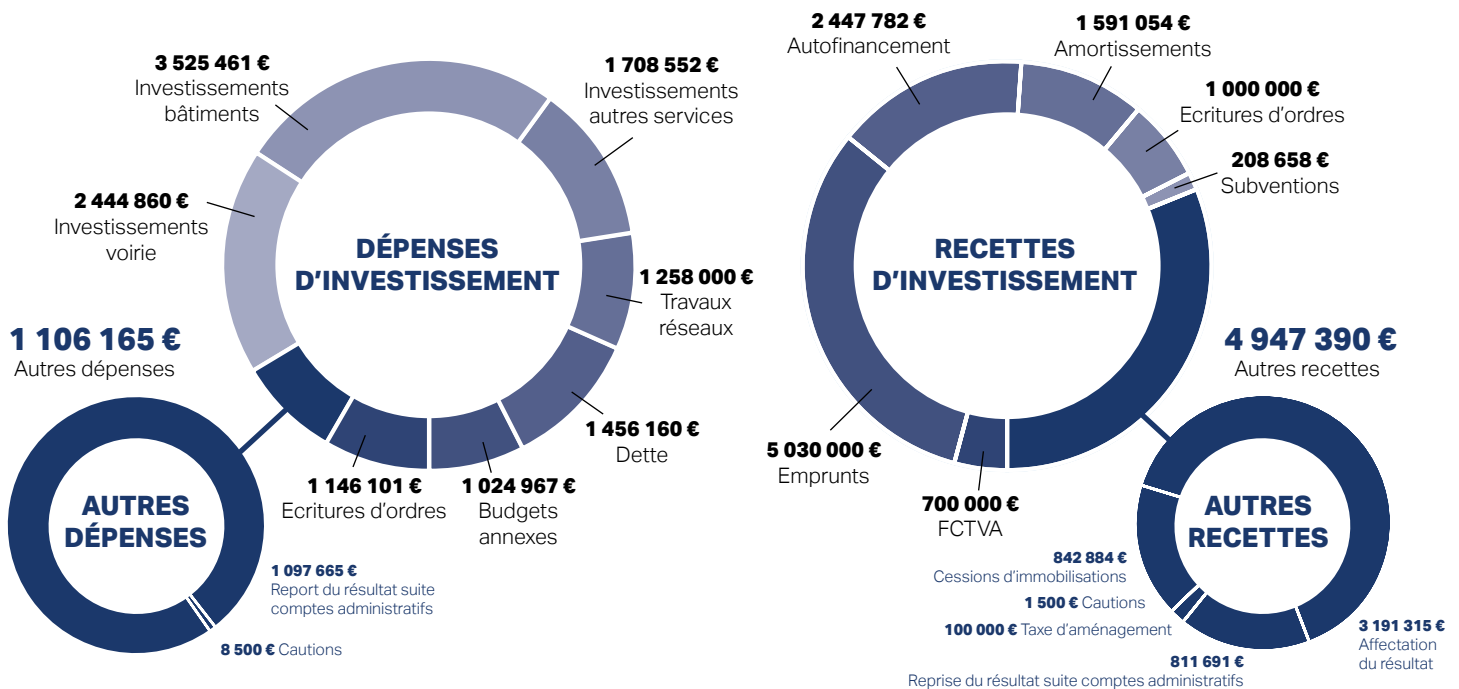
2020 - 2021 Rénovation énergétique logements de l'abbaye • Démolition de la salle Jean Pernot • Achat Petite Taverne • Parking du boudrome
2021 - 2022 Municipalisation de la restauration collective • Travaux rue Salvador Allende • Travaux chemin de l'Île • Pumptrack Plateau d'Assy • Aménagement terrain des Mouilles • Rénovation stade de foot synthétique
2022 - 2023 Aménagement chemin du Perrey • Travaux grange Vallet • Télésiège de Barmus • Jeux d'eau piscine municipale • Relocalisation office de tourisme
2023 - 2024 Réaménagement rue de l'Eglise + eaux pluviales Plateau d'Assy • Agrandissement garderie du Plateau • Construction école de musique • Rénovation énergétique • Centre Culturel du Plateau d'Assy
2024 - 2025 Rénovation énergétique école de Chedde le Haut • Aménagement avenue de Chamonix à l'Abbaye
2025 - 2026 Pôle gérontologique de La Ravoire • Réseau chaleur • Cinéma du Plateau • Réaménagement centre de Chedde • Nouvelle desserte ZAE des Egratz.

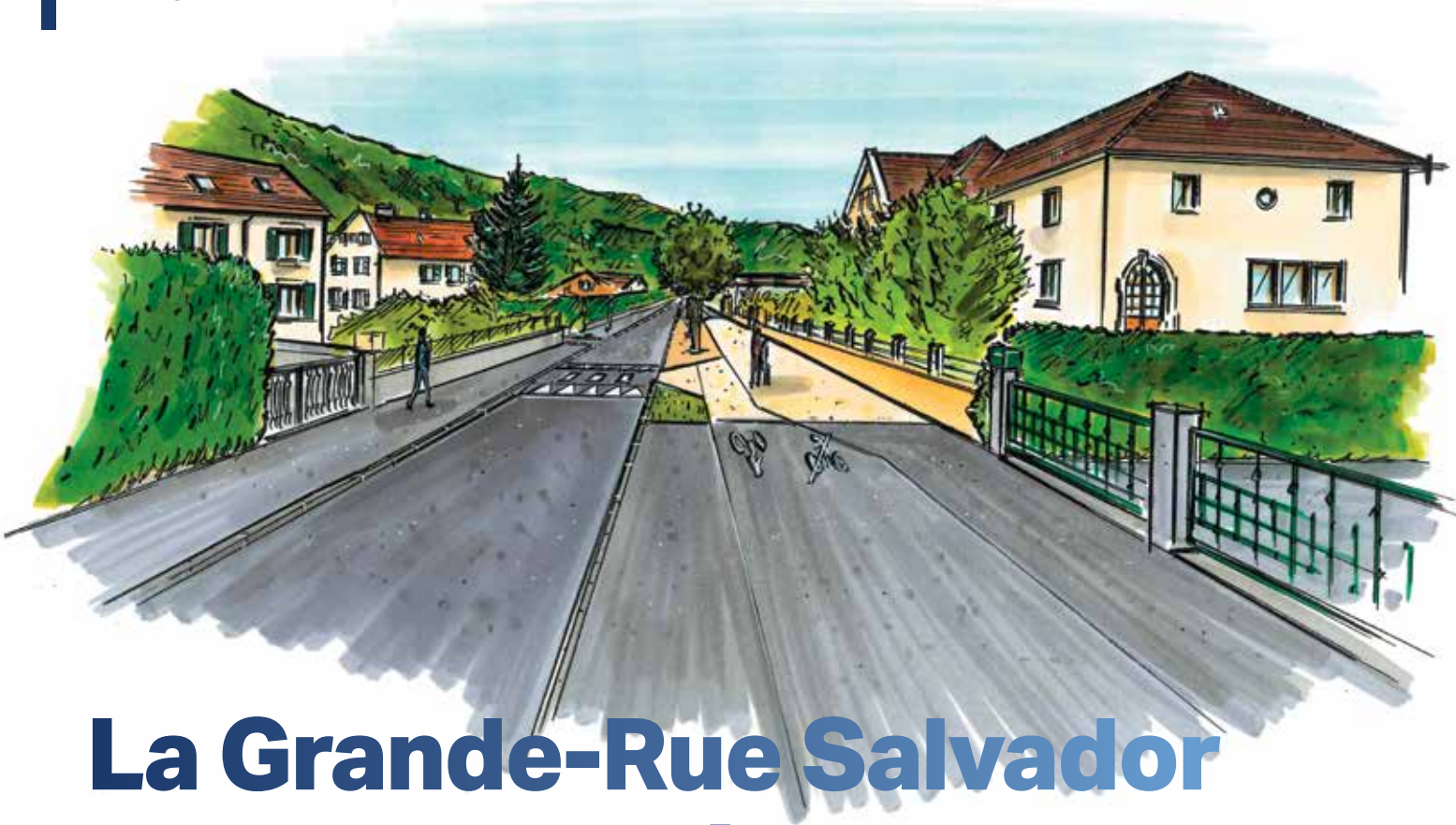
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 16,9 MILLIONS €

4 604 373 €
Report du
résultat suite
comptes
administratifs



BUDGET D'INVESTISSEMENT 8,5 MILLIONS €





La Grande-Rue Salvador Allende se métamorphose

Objet d'une large concertation, la requalification de la Grande-Rue Salvador Allende est lancée. Les travaux sont planifiés jusqu'au printemps 2023. 2,3 millions d'Euros sont investis dans ce projet, qui va transformer le quartier de Chedde.

Ces travaux de grande ampleur embelliront le quartier et amélioreront les déplacements. Ils consistent à :

- Développer des modes de déplacements doux
- Sécuriser les abords de l'école élémentaire de Chedde-Centre
- Redistribuer les places de stationnement
- Mettre en séparatif des réseaux humides et enfouir les réseaux secs
- Végétaliser et embellir les zones publiques

La municipalité a été particulièrement exigeante,

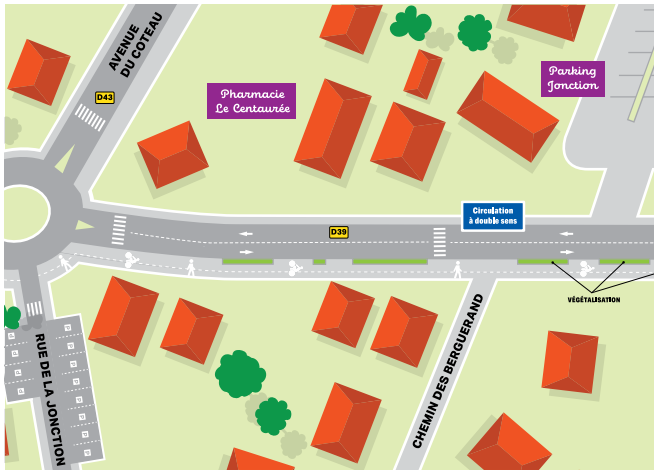
concernant le déroulement des travaux, conformément à la démarche « chantier vert » : respect des exigences environnementales et réductions des nuisances.

L'accès aux commerces et aux écoles est préservé, ainsi que celui des riverains. Des panneaux indiquant les sens de circulation seront installés.

La concertation s'est déroulée du 17 avril au 3 mai dernier, malgré le contexte de restrictions sanitaires. La municipalité a souhaité diffuser largement

l'information. Page internet dédiée, dépliants présentant le projet distribués dans les boîtes aux lettres des riverains, recueil des avis par écrit à l'aide d'un formulaire, deux permanences d'élus(es), une réunion Facebook Live : les moyens mis en œuvre étaient suffisamment variés pour que chacun se sente à l'aise pour s'exprimer. Résultat : plus de 300 contributions. Elles ont été prises compte dans l'aménagement global.

S'étalant sur dix huit mois, le chantier sera découpé en six phases. ■



< Phase 1 De début octobre 2021 à fin janvier 2022

Tronçon rond-point de la Jonction jusqu'au parking de la Jonction : travaux de terrassement, de réseaux, d'aménagement de surface et revêtement. Entre février et avril 2022 : traitement des espaces verts et installation du mobilier urbain



Phase 2 >

De mi-janvier à mi-avril 2022
Tronçon du parking de la Jonction jusqu'au n°330 de la Grande-Rue Salvador Allende (juste avant la Salle paroissiale)



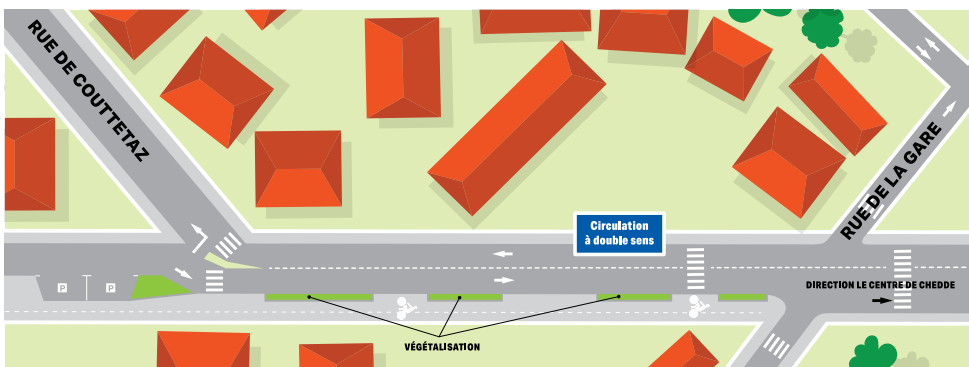
^ Phase 3

De mi-avril à fin juillet 2022
Tronçon du n°330 Grande-Rue Salvador Allende jusqu'à la Rue du Mont d'Arbois



^ Phase 4

De fin juillet à début octobre 2022
Tronçon de la rue du Mont d'Arbois jusqu'à la Rue de la Couttetaz



^ Phase 5

De début octobre 2022 à fin février 2023
Tronçon de la Rue de la Couttetaz à la Rue de la Gare

Phase 6

De fin février à fin mars 2023
Finalisation de la voie verte entre l'avenue de l'Aérodrome et la Grande-Rue Salvador Allende au droit du Rond-point de Jonction

Sous réserve de l'avancement du chantier, des aléas, et des conditions climatiques

Favoriser la sécurité et la qualité de vie des riverains

Au terme d'un processus de concertation, les travaux instaurant un nouveau schéma de circulation sur le secteur de l'Ile/La Ravoire/Champlan ont débuté. Ils seront assortis de comptages et de tests afin de déterminer les meilleurs choix d'aménagement.

Cette opération structurante répond à différents objectifs :

- Instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et les circulations de transit entre le haut et le bas de la commune
- Développer et sécuriser la mobilité douce
- Favoriser la desserte des riverains
- Décourager la circulation de transit qui représente 40% du trafic, en la reportant sur les voiries départementales

- Réduire la vitesse des véhicules motorisés
- Séparer les réseaux humides (eaux usées et eaux pluviales) afin de diminuer le volume traité par la station d'épuration, et ainsi contenir les coûts.

Lors de la phase de concertation, seuls deux prérequis ont été retenus :

- Sens unique montant chemin de la Ravoire pour desservir les accès des habitations situés à gauche
- Sens unique descendant chemin de l'Ile, avec une partie en double sens entre le carrefour Celsius et l'entreprise Hurtier

Les sens de circulation sont volontairement opposés, afin de limiter la circulation de transit entre le bas et le haut du coteau.

Les travaux seront l'occasion de **tester différents scénarios**

d'aménagement, plus ou moins contraignants (du simple panneau à la mise en place de chicanes ou d'impasses). Le comportement des usagers sera analysé, pour définir les meilleures options en matière de circulation. Des comptages seront également réalisés lors des différentes phases de travaux.

C'est seulement à l'issue de ces tests que le schéma de circulation définitif sera finalisé. Il sera présenté et discuté avec l'ensemble des usagers. ■

LA CONCERTATION

Du 11 au 20 juin 2021, la municipalité a engagé une large concertation ouverte sur l'aménagement des voies de circulation, avec seulement deux prérequis (cf article). Afin de répondre aux questions et recueillir les avis, les élus ont accueilli le public lors de deux permanences les 11 et 12 juin, puis la discussion s'est poursuivie lors d'une réunion Facebook Live le vendredi 18 juin. Plusieurs rencontres ont été organisées à la demande des riverains de la rue des Glermènes et du chemin de Champlan. Les usagers ont répondu massivement présents puisque la commission « proximité et démocratie locale » a traité près de 150 contributions et fait évoluer le projet en fonction des suggestions les plus pertinentes. ■



Un nouvel espace ludique aux Nids



Grâce à ce nouvel équipement, la municipalité de Passy entend favoriser la pratique de loisirs de proximité dans un secteur où vivent de nombreux habitants.

« **C**e secteur de la commune était délaissé depuis trop longtemps. Nous avons voulu créer un lieu de rencontre agréable pour les

familles », explique Clément Valentin, Maire-Adjoint délégué aux Sports.

Ce printemps, une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans a été installée à proximité du gymnase du comité d'entreprise SGL Carbon. Elle comprend des modules d'équilibre, un toboggan, des boules d'escalade et un pont oscillant, permettant la pratique de différents exercices de motricité. Joutant cet équipement, un city stade

synthétique, terrain multisports, a été aménagé. « *Si les lieux sont respectés, nous pourrions ajouter des bancs et un point d'eau. Aux habitants d'être responsables !* », ajoute Patrick Amadéi, Conseiller municipal délégué aux acteurs sportifs.

Le budget consacré à cette opération est de 171 340 €, dont 30 000 € subventionnés par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du programme « Bonus Relance Région ». ■



LE CITY STADE DE MARLIOZ OUVERT À TOUS

En partenariat avec Haute-Savoie Habitat, la commune de Passy a rendu le city-stade de Marlioz accessible à l'ensemble des habitants, avec un accès direct depuis la pelouse des Prés Montfort et des filets pare-balls côté Passy-Flore. Cet équipement a été inauguré le 25 juin, en présence de l'EPDA (Etablissement public départemental autonome) de prévention spécialisée et le FJEP. ■

Un déploiement progressif de la fibre optique publique

Dossier géré par deux intervenants - le SYANE* et COVAGE -, l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique sur Passy s'effectue en plusieurs étapes. Une partie de la commune est déjà éligible ; d'autres zones seront concernées le premier semestre 2022 et en 2023-2024.

En Haute-Savoie, deux partenaires sont parties prenantes de ce projet : le SYANE, propriétaire du réseau, qui effectue les travaux d'installation et COVAGE qui exploite et assure la maintenance de ce même réseau, installe les équipements nécessaires et les commercialise auprès des opérateurs télécoms.

Une fois les infrastructures achevées, la réglementation française impose un gel de

3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique. Ainsi, chaque fournisseur d'accès Internet peut se préparer à rejoindre le réseau. Cette disposition permet donc l'émergence d'une saine concurrence entre eux.

En attendant l'arrivée de la fibre sur tout le territoire de Passy, une opticalisation** d'un central téléphonique a été réalisée, afin d'améliorer certains débits ADSL sur la commune.

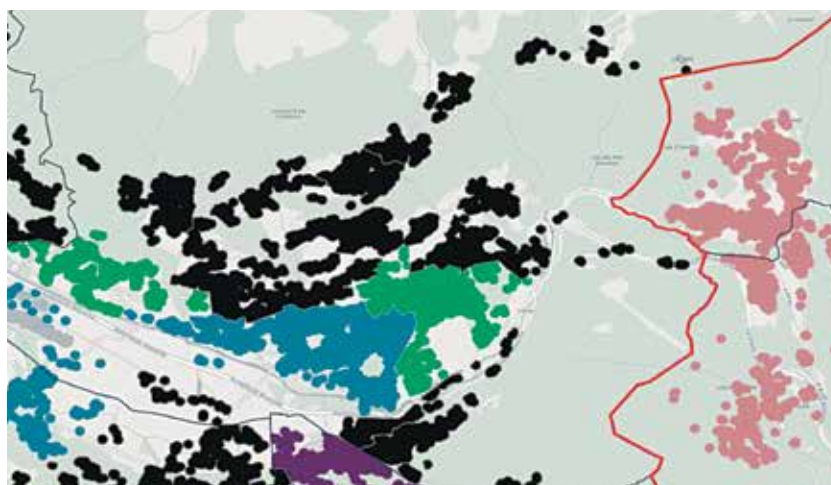
Les sites internet du SYANE et de COVAGE relaient des informations pratiques et permettent de vérifier l'éligibilité de son logement ou de tout savoir sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement : <https://fibre.syane.fr/> ou <https://www.covage.com/fibre-haute-savoie/contact> ■

*Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie
** Moyen technique qui permet d'amener le haut débit (fibre optique)

COMMENT SE RACCORDER ?

1. Je souscris à une offre commerciale auprès de l'opérateur télécom
2. L'opérateur choisi prend contact avec l'exploitant et réalise le raccordement de mon logement (délai moyen 1 à 2 mois). Le coût du raccordement est généralement pris en charge par l'opérateur
3. Une fois le raccordement effectué, l'opérateur me prévient et m'envoie la box.

Attention : l'opérateur est l'unique interlocuteur pour gérer tout type de problématique liée au raccordement. ■



- ▼ **Planning prévisionnel du déploiement de la fibre optique**
- Déploiement complet
 - Déploiement partiel
 - Second semestre 2021
 - Premier semestre 2022
 - Second semestre 2022
 - 2023-2024
 - Planning non finalisé
 - Opérateur privé
 - Initiatives publiques locales



Un nouveau pôle économique dédié aux sports

La municipalité souhaite structurer deux pôles dans la plaine, à Marlioz : l'un à vocation culturelle autour du Parvis des Fiz, l'autre à dominante sportive dans le secteur tennis/terrains de foot/piscine. Dans ce cadre, elle entend étoffer l'offre existante, en aménageant le terrain des « Mouilles », vaste étendue idéalement placée.

De part et d'autre du collège de Varens, la vocation culturelle et sportive de chaque secteur s'est affirmée au fil du temps. D'un côté le Parvis des Fiz et le FJEP (Foyer des jeunes et d'éducation populaire). De l'autre, les tennis, la piscine et les stades de foot, en herbe et synthétique.

Côté sport, c'est un vaste terrain d'une superficie de 18 000 m² situé sur le secteur des Mouilles, qui l'intéresse. Ce tènement est idéalement situé plein Sud, au cœur du Pays du Mont-Blanc. Il se trouve à proximité des échangeurs de l'A40 (en direction de Chamonix et de Sallanches), à 5 mn des gares de Chedde et du Fayet et non loin du Mountain Store (Quechua). L'objectif est d'accueillir le

développement d'activités nouvelles comme une salle de blocs d'escalade et de fitness et un mur d'escalade indoor. « *Nous avons contacté deux opérateurs hôteliers pour intégrer cette zone ; Leur offre devra être cohérente avec la clientèle familiale qui vient au Pays du Mont-Blanc* », explique André Thimjo, Maire-Adjoint délégué à l'Économie et au Tourisme.

Afin de maîtriser le projet, la commune gèrera l'aménagement directement pour l'ensemble des réseaux et circulation. Elle a fixé des critères d'intégration des différents bâtis, en cohérence avec l'environnement proche (des maisons individuelles). L'objectif est d'articuler l'implantation des entreprises autour d'une

zone aérée formant une sorte de « village » sportif, avec un parking mutualisé de 200 places et des cheminements piétons.

Ce projet devrait générer 400 à 500 000 € de recettes et créer des emplois.

Côté culture, sur le tènement situé entre le Parvis des Fiz et les « Cèdres rouges », une nouvelle école de musique et de danse est en phase d'étude avec un programmiste, en lieu et place des anciens locaux du FJEP. Les travaux devront démarrer en 2023.

Cette vision d'ensemble est la garantie du caractère qualitatif du projet. ■



Secours Routiers du Mont-Blanc

Groupe GSA

Dépannage - Remorquage

Entretien et Réparation toutes marques P.L. et autocar

Remplacement de pneumatiques sur route

510 avenue des Râches - P.A.E. du Mont-Blanc - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 51 01 - www.srmb74

GIRARD – BTP

06.31.30.40.40

TERRASSEMENT / VRD

MANUTENTION CAMION GRUE

2609 av Raffort Deruttet - 74190 PASSY



PUGNAT

PASSY

575 Avenue des Raches

74190 Passy

Tél. 04 50 58 04 11

www.pugnat-tp-passy.com

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE

CURAGE - DEBOUCHAGE

POMPAGE FOSSES

CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

Allianz

Une équipe
à votre service

Particuliers, construisons un projet ensemble !
Professionnels, quel que soit votre secteur
d'activité,
nous avons l'assurance qu'il vous faut !

Thierry Sejmowski
Agent Général

Allianz

Allianz



Thierry Sejmowski • 88, rue du Mont-Blanc • 74700 Sallanches

Tél : 04 50 58 07 84 • h974361@agents.allianz.fr

Numero Délicat 07 029 699

à Sallanches, quartier Quai Sud



Bureaux, Commerces et Appartements

COMBIEN VAUT MON BIEN EN 2021 ?

Venez voir
dans notre agence
ou sur century21.fr

ESTIMER, C'EST NOTRE MÉTIER CENTURY 21



à Sallanches, Avenue de la Gare



CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21 Patrick Avenel
170, Place Charles Albert
74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61

AVENEL
PROMOTION

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes seront en mesure de recevoir et d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique.

Simplifier le dépôt des demandes par les usagers, augmenter la qualité de service public, rendre plus lisible la procédure d'instruction par l'administration, contribuer à la relance de la construction... autant d'objectifs emblématiques pour lesquels

l'Etat s'est engagé au travers du programme de dématérialisation des autorisations d'urbanisme (Démat. ADS).

Le programme « Démat. ADS » répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité d'entre eux sont accessibles en ligne.

Les bénéfices de la dématérialisation pour les pétitionnaires sont multiples :

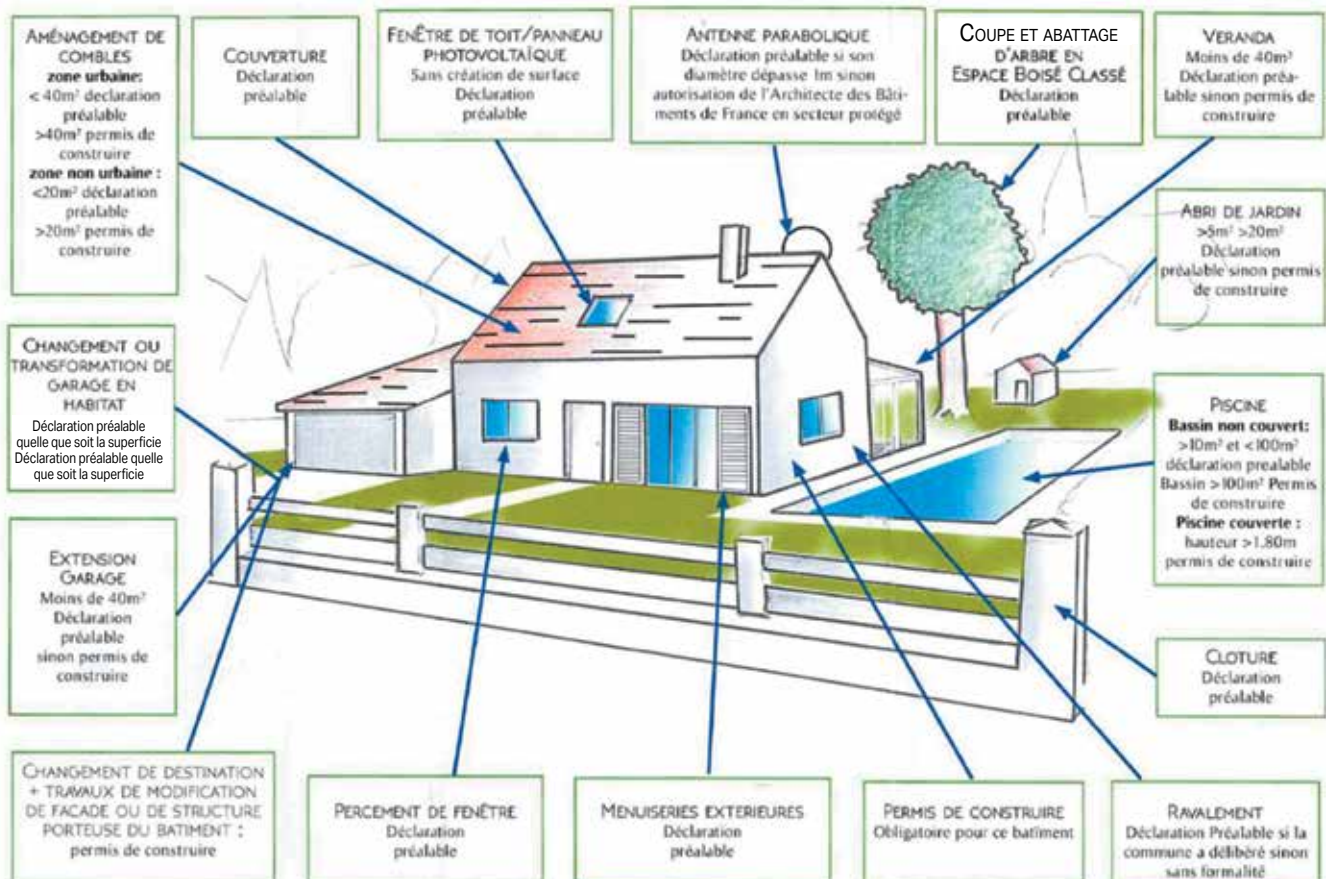
- un gain de temps et la possibilité de déposer

son dossier en ligne à tout moment ;

- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne, afin d'éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement de plusieurs exemplaires. ■

Demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

<https://sve.sirap.fr/#/074208/connexion>





BENEDETTI GUELPA



MICORDEC

MOUNTAIN STORE

VOLA



C'est une première à Passy ! Sous l'impulsion de la municipalité, un comité de pilotage prépare la création d'une pépinière, afin de favoriser l'installation d'entreprises d'avenir et créatrices d'emplois à forte valeur ajoutée.

L'ambition de ce projet, lancé le 24 juin dernier, est de dynamiser l'activité économique de Passy, en s'inscrivant sur un créneau porteur. La future couveuse d'entreprises donnera naissance à terme à une pépinière. Elle accueillera des créateurs d'entreprises.

A l'initiative d'André Thimjo, Maire-adjoint chargé de l'économie et du tourisme, cette pépinière vise à soutenir les créateurs d'entreprise et à les accompagner via l'expérience du comité de pilotage issu de l'industrie, du BTP, de la formation, du logiciel, de la santé et du sport.

Le comité de pilotage, présidé par Raphaël Castéra, regroupe huit dirigeants d'entreprises : Ludovic Ducerf (Benedetti- Guelpa groupe

Vinci), Frank Pariset (Mountain Store groupe Decathlon), Jean-Rémi Richard (Hôpitaux du Pays du Mont Blanc), Thierry Briet (Ginkoia, Plug and Sell compagny), Jean-François Ferreira (Vola), Mickael Perret (Micordec), Laurent Carrier (Azëta) et Valère Lucquin (prestataire indépendant) auxquels se joignent Claire Moreau (Lycée du Mont Blanc) et André Thimjo. La réflexion est animée par Sophie Littoz, directrice du Site économique des Lacs de Thyez et l'association Nuna Développement qui gère ce site.

Compte-tenu de la forte mobilisation des partenaires, ce projet se présente sous les meilleurs auspices. « *Nous avons déjà des candidatures* », précise André Thimjo. ■

CALENDRIER

Fin 2021 : sélection des premiers candidats (4 à 6 porteurs de projets de création).

Début 2022 : installation des créateurs d'entreprises dans les locaux de l'entreprise Azëta qui seront aménagés à cet effet (bureau de co-working, salle de réunion, espace de convivialité). Des structures adaptées (accueil, informatique, reproduction) seront mises à disposition des futurs dirigeants qui pourront bénéficier de l'appui de Nuna Développement et des conseils de comité de pilotage.

Début 2024 : mise en œuvre de la pépinière d'entreprises dans les locaux de la nouvelle zone économique des Egratz à Passy Chedde. Les entreprises pourront alors engager leur activité tout en conservant un suivi des différents services mis en place pour la couveuse. ■

Journal des résidents



« Et si nous donnions la parole aux résidents du Passy-Flore... ». À l'occasion d'« ateliers d'échange », l'équipe municipale et le personnel de l'établissement ont recueilli les témoignages de leurs pensionnaires et souhaitent valoriser leur expérience de vie, grâce à une page dédiée dans ce magazine.

Annette Bordon, Maire-adjointe déléguée à la Proximité et à la Démocratie locale, Liliane Duval et Renée Trachez-Gicquel conseillères municipales se sont impliquées auprès de Véronique Tilloy, directrice de la résidence pour concrétiser ce projet. Avec les restrictions sanitaires, le besoin de renouer le lien social s'est fait ressentir. Différentes rencontres avec les principaux intéressés ont permis de mieux cerner les attentes. Cette réflexion a débouché sur la création de cette rubrique, inaugurée par Gladys et Roland qui ont accepté de témoigner sur leur arrivée à Passy Flore.... Merci à eux....

Gladys vit à Passy depuis 15 ans pour s'occuper de ses petites filles. Mais elle se sentait bien seule toute la journée. Elle a décidé de visiter Passy Flore.

« Je suis arrivée le 13 mars 2020 juste au début du confinement. J'ai tout de suite regretté de ne pas être venue plus tôt. Je me suis sentie en sécurité, tranquille. Le personnel m'a bien accueillie. Je ne me soucie plus des problèmes matériels et ma famille peut venir facilement me rendre visite, même si personne ne peut monter dans les chambres à cause de la Covid »
 Roland, 87 ans, a toujours vécu aux Plagnes. *« J'ai fait toute ma vie à Chedde. J'ai travaillé à l'usine. Après le décès de ma femme, je suis resté chez moi mais il devenait de plus en plus difficile d'entretenir le jardin. Je me mettais en danger. J'ai compris qu'il fallait savoir se reposer sur les autres pour vivre plus longtemps et pouvoir continuer à maintenir le lien avec la famille sans l'ennuyer avec mon quotidien. Je suis ici depuis une dizaine d'années. »* ■

LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Sorties à Plaine-Joux, pique nique, visite de l'exposition de la réserve naturelle à Plaine-Joux, rencontres intergénérationnelles avec la micro-crèche « Les Eterlous » : les activités sont nombreuses à « Passy Flore » et remportent un franc succès. Pour le plaisir de tous ! ■



Une figure populaire au service d'un idéal collectif

« Personnage atypique, il savait mêler sympathie et fermeté dans ses prises de position, parfois dans des postures presque théâtrales. Tous ceux qui l'ont connu retiendront son humanité, sa joie de vivre et son sens de l'écoute. » C'est ainsi que Raphaël Castéra a rendu hommage à Gilbert Perrin, Maire honoraire de Passy, décédé le 6 août dernier, lors de ses obsèques.



Le parcours politique de Gilbert Perrin débuta en 1971. Il siégera ensuite 43 années au sein du conseil municipal de Passy. Élu pour la première fois sous le mandat de Georges Seure, il deviendra 1^{er} adjoint de la majorité communiste menée par Albert Ala entre 1977 et 1983, puis le second maire communiste de Passy de 1995 à 2001. Son implication et son dévouement lui vaudront d'être nommé maire honoraire.

En tant que maire, il a à son actif la relocalisation à Marlioz de

l'Institut Médico Éducatif (IME) qui était à l'époque situé au Fayet, la préservation de l'aire d'atterrissage de parapente de Chedde menacé par un projet immobilier, la création du gymnase de Varens, l'aménagement touristique du lac de Passy ou encore la rénovation de la mairie. Il soutiendra la création de l'incinérateur pour créer des emplois et pour remplacer la décharge de la Frasse à un moment, rappelons-le, était à ciel ouvert. Mais c'est surtout avec la Ravoire que Gilbert Perrin réalisa une

acquisition stratégique pour une destination publique. Gilbert Perrin brigua d'autres mandats en tant que tête de liste pour le Front de gauche aux élections législatives de 2012, puis aux cantonales de 2015.

Il était omniprésent dans la vie Passerande. Très investi au sein de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR), il a contribué à entretenir la mémoire de la Résistance et de ses acteurs. Issu du monde syndical, il deviendra l'un des responsables emblématiques

de la CGT de Chedde et du Comité d'Entreprise de l'usine SERS, puis SGL Carbon.

Il a également été sapeur-pompier volontaire au corps communal de Passy pendant sept ans, de mai 1968 à mai 1975 où il a terminé avec le grade de Caporal.

Sa proximité avec les ouvriers et ceux qui ont combattu pour les libertés individuelles, son expérience sur le terrain l'ont ancré durablement dans la réalité du quotidien. Il aura marqué incontestablement l'histoire de Passy. ■



Une vie dédiée aux sapeurs-pompiers

En février dernier, disparaissait René Rech, sapeur-pompier volontaire entre 1967 et 1993. Homme discret et humble, il était toujours prêt à venir au secours des autres, notamment lors de la catastrophe du Roc des Fiz, le 16 avril 1970. Une vocation qu'il a transmise à ses deux fils et à deux de ses petits-enfants.

Né le 24 mai 1936, René Rech a intégré la section de Chedde le 18 janvier 1967. Il gravit les différents échelons en étant nommé caporal en novembre 1970, sergent en avril 1973, sergent-chef en juillet 1986 et adjudant en août 1988. Il occupe également des postes à responsabilité, comme chef de la section de Chedde, adjoint au chef du centre sous le commandement du Lieutenant Alain Brillet et enfin président de l'amicale des anciens sapeurs pompiers de Passy. Il est à l'initiative de la mise en place et du suivi de la formation au sein de la caserne. Il a également fondé avec son ami et collègue Emile Legon, l'équipe

sportive et de démonstration de la pyramide de la section.

Sur le plan opérationnel, sa carrière fut marquée par plusieurs interventions dramatiques, comme au tout début de son incorporation (septembre 1968) avec les importantes inondations de Chedde ou la catastrophe du Roc des Fiz le 16 avril 1970 (71 victimes dont 51 enfants). René Rech a été décoré de la médaille d'argent (20 ans de service) en juillet 1986, médaille vermeil (25 ans de service) en juillet 1992 et de la médaille de bronze de l'Union départementale du SDIS74. Il a cessé ses fonctions le 30 décembre 1993. ■

C'était un engagement fort de la nouvelle majorité. Afin d'améliorer la qualité des repas, la municipalité de Passy met en œuvre un projet ambitieux de municipalisation de la restauration collective. Objectif : augmenter la qualité gustative et nutritionnelle, à prix équivalent.



Pour des repas de qualité

Rémi Klein, conseiller municipal délégué à la restauration collective, a piloté ce dossier complexe, intégrant des enjeux humains, éducatifs et environnementaux. Le changement

sera effectif le 3 janvier 2022. La première année sera un test suivi d'un bilan et d'éventuels ajustements. Aucune augmentation des tarifs n'est prévue.

Pour Rémi Klein, « *cette reprise en main est motivée par la volonté de maîtriser la production de repas selon des critères de qualité et de développement durable* ». Ainsi, les producteurs locaux vertueux (bio – fermier) seront favorisés ainsi que les circuits courts, avec un impact sur le bilan carbone du fait de la réduction des transports. Enfin, une attention particulière sera portée sur le bien-être animal.

Avec une production de 900 repas par jour, la restauration collective à Passy concerne un public varié :

- les 0 à 3 ans des structures

La cuisine centrale du Frioland.





« Petite Enfance »

- les enfants fréquentant les quatre restaurants scolaires et les accueils de loisirs
- les pensionnaires de la résidence autonomie « Passy-Flore »
- les bénéficiaires du portage de repas à domicile (ADMR) - et enfin les enfants fréquentant les accueils de loisirs du FJEP.

Cette production est actuellement assurée par la SODEXO, dans le cadre d'un marché depuis 1998. Elle est réalisée selon deux modalités : des plats préparés sur place par un cuisinier au plateau d'Assy et des plats préparés au sein de la cuisine municipale du Frioland, mise en service le 10 août 2015. La livraison vers les autres sites étant assurée en liaison

VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Cette nouvelle gestion de la restauration collective pourrait aboutir à terme à la structuration d'un Projet alimentaire territorial (PAT), qui offre un cadre à différentes actions :

- Garantir une alimentation de qualité, même pour les plus défavorisés
- Mieux rémunérer les producteurs locaux
- Entretien du territoire
- Favoriser l'agro-tourisme
- Volet éducatif : sensibiliser les enfants ■

froide (produits cuisinés à réchauffer). Cette organisation sera maintenue dans le cadre de la municipalisation en raison de l'éloignement des différents sites de restauration.

Afin d'atteindre ces objectifs, la commission « Restauration collective » a pris le temps de la réflexion et de l'analyse, en concertation avec les différents acteurs. Chamonix et Megève ayant mis en place une organisation similaire, la municipalité a décidé d'adhérer à leur groupement de commande pour les denrées alimentaires composant les menus. Un marché a été signé communément avec Chamonix et Megève. Il comprend 23 lots, afin de favoriser notamment les petits producteurs locaux. Il est plus difficile pour un grand groupe de se positionner sur des petites quantités et des spécialités comme des « produits élaborés à base de lait de chèvre ». Les critères de notation s'inscrivent dans le même état d'esprit : qualité du produit et de l'hygiène, diversité et variété, transparence des prix (politique de rémunération des éleveurs et producteurs).

Dans le cadre de la procédure mise en place, la commune de Passy a proposé à l'ensemble des salariés du prestataire privé intervenant déjà pour elle, d'intégrer la sphère publique aux mêmes conditions salariales. De nouveaux agents ont été recrutés pour compléter l'équipe. Tout sera prêt le 3 janvier 2022. ■



Ces félins ont un rôle important dans la régulation des populations de rongeurs. Aussi, de nombreuses communes ont abandonné l'euthanasie. Désormais, des bénévoles fixent des groupes de chats en les nourrissant. À Passy, une convention encadre le dispositif.

La gestion des chats errants ou libres

Cette convention est signée par la commune de Passy, la clinique vétérinaire de Domancy et la SPA de la Haute Vallée de l'Arve (HVA). Elle prévoit la capture des chats libres par la police municipale avec l'aide des bénévoles, leur stérilisation et identification par les vétérinaires aux frais de la commune. Ils seront ensuite relâchés sur leur lieu de vie. Depuis 2015, ces dispositions sont obligatoires. Ainsi, en 2020, ces interventions ont concerné 22 chats. En 2019, les frais liés à ces opérations s'élevaient à 2 241€ (données 2020 incomplètes).

Dans certains quartiers, la population des chats est sous contrôle. Elle diminue régulièrement car leurs conditions de vie restent difficiles et leur espérance de vie se limite à quelques années. L'intervention des bénévoles est essentielle car ils les connaissent et signalent tout nouveau arrivé (abandons). Dans d'autres quartiers, la population explose. Les chatons sont récupérés, sociabilisés en famille d'accueil puis identifiés et adoptés par le biais de la SPA HVA. Les chats des personnes en difficultés (personnes âgées ou décédées) sont également pris en charge. Ainsi, malgré les restrictions sanitaires de 2020, 146 chats et chatons ont été adoptés. Les frais vétérinaires se sont montés à 19 000 € pour des castrations, stérilisations ou soins. Familles d'accueil et bénévoles sont débordés. Le chenil de la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc gère les demandes exceptionnelles, la pension canine et la fourrière. Il manque donc une chatterie sur le secteur. ■

DÉFINITIONS

Un chat errant est un chat non identifié trouvé à plus de 200 m des habitations ou à plus d'1 km de son domicile ou tout chat dont le maître n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les chats libres sont des chats abandonnés qui retournent à la vie sauvage. La loi du 6 janvier 1999 leur donne un statut. Ils ne sont plus considérés comme des chats errants à condition qu'ils soient stérilisés, identifiés (puce ou tatouage) sous couvert de bénévoles indépendants, d'associations de protection animale ou de communes. ■

CONTACTS :

- Signalement d'un chat libre : police municipale au 04 50 78 44 58
- Devenir famille d'accueil bénévole : SPA HVA au 04 50 58 10 80

LA COMMUNE VOUS AIDE POUR REMPLACER VOTRE CHAUFFAGE AU BOIS

4 000€ pour améliorer la qualité de l'air

Afin d'accélérer le remplacement des foyers ouverts polluants, l'aide accordée aux particuliers à Passy est passée à 4 000€ sous conditions de ressources. Depuis la mise en place du dispositif en août 2020, plus d'une centaine de dossiers ont été validés.



Très impliquée dans l'amélioration de la qualité de l'air, la municipalité de Passy se mobilise aux côtés de ses partenaires institutionnels, afin de se rapprocher de l'objectif du Plan de protection de l'atmosphère 2 (PPA 2) : remplacer 3 500 équipements de chauffage au bois vétustes d'ici la fin de l'année, sur les cinq communautés de communes de la vallée de l'Arve. En votant l'incitation financière la plus avantageuse du territoire, elle cherche à convaincre les foyers, dont les freins sont souvent liés à un manque de moyens financiers.

En août 2020, le conseil municipal lance le doublement du Fonds Air Bois, sous condition de ressources et de résidence principale. Il décide ainsi d'ajouter jusqu'à 1 500 €, au montant initial de 2 000 € accordé dans le cadre du dispositif du PPA ; Passy abondait déjà de 500 € ce montant. Ce sont donc 4 000 € au total qui peuvent être accordés par bénéficiaire répondant aux critères. Ce montant permet d'envisager le remplacement des cheminées ouvertes, poêles à bois,

inserts, cuisinières ou chaudières vétustes, par un appareil au bois performant ou par une énergie renouvelable thermique (solaire, pompe à chaleur...). D'autres aides sont cumulables (MaPrimeRénov', Eco-prêt à taux zéro, CEE), pouvant aller jusqu'à une prise en charge de 100% des travaux, en fonction des conditions d'éligibilité de chaque dispositif.

Cet investissement présente trois avantages. Il permet de contribuer à une diminution des émissions de particules fines dans la vallée de l'Arve. Il génère une baisse de la consommation en bois pour un meilleur rendement et une réduction des factures énergétiques. Mais, les gains ne sont pas uniquement économiques. Les nouveaux équipements améliorent le confort ambiant de l'habitat et assurent une chaleur diffuse grâce à un feu maîtrisé.

La prime supplémentaire accordée par Passy est calculée en fonction du quotient familial des ménages selon les tranches suivantes par foyer fiscal :

- de 0 à 800 / mois : 2 000 €
- de 801 à 1 220 / mois : 1 500 €
- de 1 221 à 1 600 / mois : 1 000 €
- de 1 600 et plus / mois : 500 €

Autre dispositif en faveur des ménages modestes : les partenaires du Fonds Air Bois viennent d'instaurer une démarche solidaire pour réduire l'avance des frais. La prime est versée directement aux « professionnels solidaires des foyers modestes », de manière accélérée. Un acompte de 500 € uniquement sera demandé aux foyers éligibles. ■

SUCCÈS DU DISPOSITIF

Alors que seulement 17 dossiers étaient validés entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2020, le dispositif voté en août 2020 a accéléré :

- 34 dossiers validés entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020
- 63 dossiers validés ainsi que 7 dossiers en attente de pièces justificatives, entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2021.

Le premier dossier du PPA FAB ENR avec remplacement d'un chauffage bois par une énergie renouvelable a été également concrétisé sur Passy. ■

www.fonds-air-bois.fr

Passy OPTIC



CENTRE COMMERCIAL SUPER U
91 AVENUE MARLIOZ - PASSY
TEL : 04 50 21 05 31  

www.superu.com



Les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
 Pays du Mont-Blanc

SUPER U



courses U.com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE



CARRELAGES DU MONT BLANC



La plus belle
signature
de votre maison

230 ROUTE DE PASSY | **SALLANCHES**
 TEL: 04 50 58 27 95
CARRELAGESDUMONTBLANC.COM



**TOP
GARAGE**

**GARAGE
MOSCA**

Mécanique • Carrosserie • Peinture
Réparations toutes marques • Ventes

Avenue de l'Aérodrome
 CHEDDE - 74190 PASSY **04 50 78 06 75**
 sarl.mosca74@gmail.com

**BOULANGERIE
Du Pain & des
Douceurs
PÂTISSERIE**

04 50 89 14 59
 82 place de la Mairie
 74190 Passy

Dimanche au samedi de 6h30 à 13h
 et de 15h à 19h
 Le dimanche de 7h à 13h - Fermature le lundi

SAT




Mont Blanc

www.sat-montblanc.com



Société Alpes Transports
 P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
 passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

-  Réseau Lhsa Pays du Mont Blanc
-  Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
-  Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés




-  Transferts Gares - Aéroports
-  Excursion groupe et individuel
-  Voyages organisés



photo: www.34.com

Concilier les différents usages

Dans le cadre du Contrat de territoire Espaces naturels sensibles (CTENS) du département, un plan de gestion du lac Vert est en cours d'élaboration. L'une des mesures phares de 2021 est la régulation du stationnement, grâce à la mise en place d'une navette gratuite au départ de Plaine-Joux.

Le plan de gestion, sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Passy, devrait être validé d'ici la fin de l'année. Il comprend une trentaine de fiches-actions, permettant la conservation du patrimoine naturel et paysager (diversité biologique), tout en conciliant les différents usages (accueil du public, gestion sylvicole, etc.). Cinq grandes thématiques ont été retenues :

- Étude, suivi, collecte de données naturalistes
- Interventions sur le patrimoine naturel



- Surveillance, sensibilisation et réglementation
- Aménagement, accès et entretien
- Animation, communication, pédagogie

L'une des actions les plus emblématiques de l'été 2021 a été la fermeture de la route au niveau de Plaine-Joux (excepté pour les ayants-droits – propriétaires de chalets et clientèle du Chatelet d'Ayères). En effet, en période de très forte fréquentation, le chemin d'accès et le parking sont saturés, avec des voitures garées en désordre sur la voie publique. Des navettes gratuites, avec une rotation toutes les 15 mn, ont été mises en place.

Après un temps de rodage, ce dispositif alternatif, qui garantit l'accès aux personnes à mobilité réduite et à tous les usagers, a remporté un franc succès : 14 757 personnes ont été transportées entre le 3 juillet et le 30 août, ainsi que le dernier week-end de juin, avec des pics jusqu'à 2913 personnes sur une semaine. Ces chiffres sont évocateurs de la sur-fréquentation du site. Les chauffeurs ont été très appréciés pour leur disponibilité et leur capacité à renseigner les visiteurs sur les attraits touristiques de Passy.

Dans le cadre du CTENS, des travaux ont également été programmés : après le désamiantage des sanitaires,

leur rénovation et leur mise en accessibilité sont prévus cet automne ; le restaurant étant géré en assainissement autonome. L'aménagement de la mare pédagogique est finalisé. Les partenaires misent désormais sur une colonisation naturelle du lieu, sinon elle sera aidée. La végétalisation du talus du Châtelet a été réalisée en 2020. 321 000 € ont été déjà investis et 800 000 € sont programmés sur la période 2021 – 2025. ■

CTENS

Signé le 4 juillet 2019, le Contrat de territoire Espaces naturels sensibles (CTENS) 2019-2023 est un dispositif proposé par le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc comme chef de file. L'objectif est de concilier le développement des loisirs de pleine nature et l'accentuation du réchauffement climatique, tout en préservant les paysages et la biodiversité. Le lac Vert est un site classé depuis 1909. Pour être labellisé ENS, ce site doit faire l'objet d'un plan de gestion, être inconstructible pendant une trentaine d'années. ■

Après avoir été « membre de soutien » depuis 2018, Passy est élu au titre de « Ville des Alpes de l'année 2022 ». Ce titre, bien plus qu'une mention honorifique, engage Passy dans une véritable démarche de développement durable enrichie par l'expérience de 21 villes alpines, de la France à la Slovénie, dont Chambéry, Annecy et Chamonix.



De gauche à droite : Norbert Weixlbaumer, Cristina del Biaggio, Raphaël Castéra, Claire Simon, Uros Brezan.

Enrichir la politique environnementale de Passy grâce à l'expérience Ville des Alpes

Passy s'inscrit désormais aux côtés d'Annecy, Chambéry et Chamonix pour ne citer que les membres français, dans une politique volontariste en faveur de l'environnement.

L'élection de Passy au titre de « Ville des Alpes de l'année 2022 » donne une visibilité nouvelle aux engagements de la commune en faveur du développement durable

La municipalité souhaite avec Ville des Alpes, mobiliser ses forces vives pour accélérer

la dynamique engagée autour de ses projets. Dans cet objectif, elle s'appuiera sur les expériences acquises par le réseau international, véritable laboratoire d'idées et de partage d'expériences. Elle travaille sur la conception d'un programme valorisant, articulé autour de trois grands piliers :

- **La transition environnementale**, véritable enjeu pour la commune dans un contexte de changement



L'ASSOCIATION « VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE »

L'association « Ville des Alpes de l'Année » regroupe les 21 villes des Alpes ayant reçu le titre de « Ville des Alpes de l'Année » depuis 1997. Ce titre récompense leur engagement particulier dans la mise en œuvre de la Convention Alpine de 1991. Il est décerné par un jury international. L'association assure la promotion de ces villes engagées en faveur de modèles de développement



durable visant à concilier la préservation de paysages alpins naturels uniques, l'activité économique et la vie urbaine. La « Ville des Alpes de l'Année » s'engage à prendre des mesures concrètes et innovantes.

L'association s'est fixé cinq objectifs :

- Renforcer l'identité alpine
- Impliquer les habitants
- Consolider les liens avec d'autres régions : échanger les expériences et réaliser des actions communes en faveur des intérêts propres aux villes des Alpes.
- Concevoir l'avenir de façon durable. ■

climatique, avec la municipalisation du service de restauration collective et la rénovation énergétique des bâtiments communaux. L'intégration de la mobilité douce sur le territoire sera également au cœur des réflexions.

- **L'aménagement du territoire**, qui pose la question de l'équilibre entre urbanisation, fréquentation et protection des espaces naturels et agricoles, avec notamment le projet de Zone Agricole Protégée de la plaine et les enjeux de gestion de la fréquentation touristique et d'accessibilité aux espaces naturels.
- **Le patrimoine passerand**, véritable richesse du territoire, avec un ensemble architectural et d'art contemporain emblématique, ainsi qu'un patrimoine naturel et des traditions populaires.
- **Les événementiels culturels ou festifs.**

LA CONVENTION ALPINE

La Convention Alpine, signée en 1991, lie les 8 pays de l'arc alpin : l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Liechtenstein, Monaco, la Slovénie et la Suisse, ainsi que l'Union européenne. Ces pays ont décidé de joindre leurs efforts pour un développement équilibré de l'ensemble du massif alpin. La Convention sur la protection des Alpes avec ses 14 articles vise la sauvegarde de l'écosystème naturel ainsi que la promotion du développement durable des Alpes, en protégeant les intérêts économiques et culturels des populations qui y habitent et des pays adhérents. ■

Passy, « Ville des Alpes de l'Année 2022 » offrira donc l'opportunité de stimuler les politiques publiques de la ville. Ce sera aussi pour notre commune aux « 6 cœurs de ville » et aux spécificités propres, un temps pour partager et valoriser ce qui fait l'identité plurielle de Passy et ses atouts au cœur de l'arc alpin. ■

La municipalité propose aux habitants de s'impliquer dans la vie communale. Dans cet objectif, elle a créé trois comités consultatifs : « Sentiers de montagne », « Développement durable » et « Culture ». Coup de projecteur sur leurs actions.



Contribuer à la politique communale

Le comité consultatif « Sentiers de montagne »

« Un comité consultatif est un outil de démocratie participative. Il constitue un organe de réflexion et de proposition. Celui consacré aux sentiers est composé de 22 membres : élus, citoyens volontaires, professionnels de la montagne (simples passionnés, guides, accompagnateurs...), Office national des forêts (ONF) et réserve naturelle. Il y avait une très forte demande. C'est la raison pour laquelle nous sommes aussi nombreux et que nous avons dû prévoir une liste d'attente », commente Jean-Yves Demelun, conseiller municipal délégué au Personnel communal et à l'Accessibilité. S'appuyant sur la forte mobilisation de personnes passionnées et ayant une parfaite connaissance du terrain, le comité se réunit à un rythme bimestriel. L'ambiance est conviviale et constructive. Depuis son lancement, le comité a sélectionné plusieurs projets afin de réhabiliter des sentiers « oubliés », ravivés par la mémoire des « anciens » de Passy ou les nouveaux pratiquants. Ils sont sélectionnés en fonction de leur « intérêt ». Ils nécessitent pour certains un défrichage,

pour d'autres une reprise du profil du terrain. L'aspect administratif est également pris en compte : recherche et signature de convention avec les propriétaires, demandes de subvention, inscription sur les cartes d'IGPN des nouveaux sentiers, collaboration avec le Restauration terrain en montagne (RTM) et le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A). Le tout sans se substituer aux agents municipaux qui entretiennent les chemins, mais en coopérant avec eux. Voici les principaux dossiers :

- L'aménagement de blocs d'escalade (voies de tous niveaux) dans le secteur de Sancellemoz pour le printemps 2022
- Sentier de la Garde dans le secteur de la Trappe : ancien sentier d'ânes qui permet de relier les Chavants à Lachat
- Sentier sous La Lavrèche : relayant Passy à Servoz



Le Comité Consultatif Culture animé par Delphine Chatrian



Le Comité Consultatif Montagne animé par Jean-Yves Demelun

- Sentier entre La Motte et Chedde, qui aura la particularité d'être adapté aux engins tout terrain d'aide aux déplacements des personnes à mobilité réduite
- Le remplacement de la croix d'Anterne effectué par les membres du comité, les agents communaux et en présence de Raphaël Castéra, de Stéphane Bouvret, maire de Sixt
- Et enfin le sentier des Lapins, tracé sur l'itinéraire de la grimpe des Lapins (ski de randonnée). Comme il serpente en dehors de la piste carrossable, il a été classé en tant que circuit de grande randonnée et bénéficie à ce titre de subvention du Département de la Haute-Savoie, de l'ordre de 70% du montant total des travaux.

Le comité consultatif « Développement durable »

Il comprend 17 membres, élus, citoyens et représentant d'ASTERS conservatoire de l'espace naturel de Haute-Savoie. « C'est un espace de communication, un lieu de partage, d'écoute et de réflexion, pour que les projets portés par la municipalité intègrent les attentes des citoyens, bénéficient de leurs idées, propositions, et que chacun puisse se les approprier », explique Christèle Rebet, 1^{ère} adjointe déléguée au Développement durable et aux Ressources naturelles. Les

deux premières réunions ont porté sur la candidature de Passy au titre de Ville des Alpes 2022. Elles ont permis de faire émerger les axes de travail : rénovation énergétique, fréquentation touristique ainsi que la remunicipalisation de la restauration collective et la pérennisation de l'activité agricole. Ceux-ci ont été ensuite amendés au cours de différentes rencontres, avec notamment les élus des territoires voisins, des agents de différents services publics et lors du séminaire avec les membres du réseau « Ville des Alpes de l'année ». Tout au long de 2022, le comité suivra la mise en œuvre du programme.

Le comité consultatif « Culture »

Il comprend treize membres dont trois élus et dix acteurs de la vie culturelle de Passy (des spécialistes dans leur domaine respectif, des organisateurs et un cadre de l'éducation nationale). « Les quatre axes de la politique culturelle mise en œuvre par la municipalité sont ainsi représentés : arts (art contemporain, danse, cinéma) ; patrimoine et histoire de la commune ; livre / lecture et événements culturels », précise Delphine Chatrian, Maire-adjointe déléguée à la Culture. Le comité travaille sur des projets transversaux qui engagent toute la commune, comme les journées européennes du Patrimoine, Ville des Alpes de l'année, ou le label Pays d'Art et d'Histoire. Chaque réunion est l'occasion d'échanges fructueux car chacun apporte son regard, son savoir, son expérience, ses interrogations et ses idées. ■



Visites virtuelles des églises du Plateau d'Assy et des Plagnes

En participant activement à des projets intercommunaux, la commune de Passy s'est dotée d'outils permettant de découvrir de façon virtuelle le patrimoine inégalable de deux églises de Passy.

Ainsi, l'église Saint Donat des Plagnes peut être visitée sur https://drone-de-regard.fr/VR/FACIM/74_Passy.html ou <http://www.escapades-baroques.fr/> et l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce en utilisant des tablettes numériques et guides audio (voir encadré).

Ces visites virtuelles ne remplacent pas une visite réelle mais elles offrent une possibilité de découvrir autrement

ces deux édifices, leur histoire et leurs trésors. En plus, elles donnent accès à des éléments complémentaires, comme des portraits des personnes qui ont fait l'histoire de Notre-Dame-de-Toute-Grâce, par exemple, visibles sur les tablettes numériques.

Le projet de visite virtuelle de l'église Saint Donat fait partie d'une vaste opération intitulée « Échappées baroques dans les Alpes » intégrant la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc. Cette opération inter-espaces valléens, organisée par la FACIM (Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en

Montagne), concerne le Pays du Mont-Blanc, la Savoie et les vallées de la Roya et Bévéra. Elle est financée par l'Union européenne (FEDER-POIA – 40%), l'Etat (CIMA-FNADT – 25 %) et trois départements français (Savoie, Haute-Savoie et Alpes Maritimes – 16%).

L'outil numérique de l'église du plateau d'Assy, est le fruit d'un travail collaboratif entre l'Association diocésaine d'Annecy, la paroisse Saint-François d'Assise, le Centre de recherche et d'études sur l'histoire d'Assy (CREHA) et les guides du patrimoine. Il se décompose en cinq panoramas et des vues à 360° de différentes parties de l'église. Il donne des clefs de lecture et de compréhension sur :

- L'histoire de l'édifice
- Son architecture extérieure et intérieure
- Les artistes qui sont intervenus (description technique des œuvres et notions sur le parcours des auteurs)

D'autres thèmes sont abordés dans un livret :

- L'histoire et l'architecture des sanatoriums
- L'art sacré avec les chapelles sanatoriales puis l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce
- L'empreinte marquée sur notre territoire de l'art contemporain

L'objectif est de faire comprendre au public que tous ces éléments sont liés et ont contribué à la richesse de ce site.

Les tablettes numériques et le livret s'inscrivent dans le cadre d'un projet intercommunal, dont le maître d'ouvrage est la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB). Cette opération a bénéficié du soutien de l'Europe, dans le cadre des Fonds européens de développement régional - Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes (FEDER -POIA) et de l'État français (FNADT – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire – massif des Alpes). Ainsi, Combloux et Megève ont également créé leurs propres produits de visites en autonomie. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Du 1^{er} septembre 2021 jusqu'à la fin du mois de juin 2022, les tablettes et les livrets sont disponibles à l'agence postale communale, futur « Passy Accueil », 1113, avenue du Dr Jacques Arnaud, au Plateau d'Assy.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h • Samedi de 8h à 12h
En juillet et en août, les tablettes et livrets sont mis à disposition du public sur le parvis de l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce.

Modalités de prêt : Apporter une pièce d'identité

Tarifs : Location tablette numérique de visite en autonomie : 4€
Vente livret « Plateau d'Assy : l'Art – le Sacré – la Santé » : 3€



Développer les résidences d'artistes



Ce concept s'appuie sur un partenariat gagnant-gagnant : la collectivité met à disposition des locaux et des moyens techniques. En contrepartie, les artistes bénéficiaires offrent des prestations gratuites pour le public.

Le principe d'une résidence artistique est d'accueillir des artistes dans un lieu, tel que le Parvis des Fiz ou le cinéma du Plateau d'Assy, afin de leur permettre de créer une œuvre sur place en leur apportant un soutien humain et technique. En contrepartie, ces artistes présentent leur œuvre aux habitants de Passy et accueillent les plus jeunes durant le temps de création. « Cette année plusieurs résidences ont pris place à Passy. La politique culturelle souhaitant développer davantage ce type de partenariat », explique Delphine Chatrian, Maire-Adjointe délégué à la Culture et au Patrimoine.

C'est dans ce cadre que la compagnie de danse Art'Vallée, la compagnie théâtrale des Hauts Plateaux sont venus au Parvis des Fiz et au Cinéma du Plateau d'Assy pour créer des spectacles. Initialement, les temps de création devaient être ouverts au public scolaire. Malheureusement les conditions sanitaires en ont décidé autrement. Les deux compagnies ont offert des représentations au public cet été.

Deux autres résidences ont permis des enregistrements de CD, le groupe Wait&See (blues-rock) au Parvis des

Fiz et le Quatuor Lontano (ex quatuor Koltès) en musique classique à l'église Notre Dame de Toute Grâce.

Le Jardin des Cimes a également proposé cet été, et pour la troisième année consécutive, une résidence à des artistes plasticiens.

En 2022, ce seront la compagnie théâtrale « Zef & Mer » et les compagnies de danse « Im'project » et « Art Vallée », qui seront accueillies dans le cadre des résidences d'artistes. ■

SAISON 2021 ARTS VIVANTS 2022



SAMEDI 30 OCTOBRE

À 20H30 THEATRE

Cie du Corbeau

« La dernière carte »

Agathe, poussée par une mélancolie passagère, se retrouve sur un pont la nuit, face au vide... Un inconnu, Pierre, arrête

son geste et cherche à comprendre. Il lui propose de jouer à un jeu de cartes. Agathe oublie sa mélancolie et s'amuse beaucoup, elle sera chargée à son tour d'une mission bien particulière. La fin est inattendue et porteuse d'espoir.

JEUDI 11 NOVEMBRE

À 20H30 THEATRE

Ça se joue

« C'est pourtant simple »

Marion Game en vedette dans cette histoire d'une famille ordinaire embourbée dans des situations extraordinaires.



SAMEDI 13 NOVEMBRE

À 20H30 HUMOUR

Julien STRELZYCK « Santé ! »

Parce que son nom ressemble à celui d'un médicament, il est allé en immersion dans un hôpital... Un mois

plus tard, il sort son médicament à effets secondaires désirables : le Strelzyk contenant du paracétrodrole.

SAMEDI 15 JANVIER 2022 À 20H30 THEATRE

Troupe de Scionzier

« Les hommes préfèrent mentir »

Un couple et trois amis célibataires se retrouvent pour un dîner qui s'annonce joyeux. L'arrivée à l'improviste d'un sixième convive fait voler en éclat mensonges et faux semblants.

SAMEDI 29 JANVIER À 20H30 THEATRE

Zef & Mer - « Griotte »



MARDI 08 FÉVRIER À

20H30 THEATRE

« Simone VEIL - Les combats d'une effrontée » avec Cristiana REALI

Derrière l'icône, une femme à la destinée hors du commun. Au travers

d'une série d'entretiens accordés à sa petite fille, Simone VEIL se plonge dans ses souvenirs. Une parole courageuse, engagée, passionnée. Comme un message lancé aux générations futures.

DU 13 AU 16 AVRIL MUSIQUE

Le Collectif de L'autre moitié

« Loin de Garbo »

Spectacle musical et familial à partir de 6 ans.

Loin de Garbo raconte la vie d'un jeune couple, Greta la couturière, Darius le tailleur, leur bébé Milo, et Raskine, l'oncle-Racine, muet, qui ne parle qu'à l'aide de sa contrebasse. On suit leurs péripéties et la transformation de leur quotidien au fil du temps, entre le bateau du péril et la route de l'exil.

VENDREDI 13 MAI À 14H POUR

LES SCOLAIRES ET À 20H30

POUR TOUT PUBLIC DANSE

Cie HALLET EGHAYAN

« Hourra ! »

7 danseurs, 7 tableaux, 8 musiques, et des milliers de raisons d'être transporté. « HOURRA ! » est un voyage qui nous mène dans foule d'univers.



SAMEDI 25 ET

DIMANCHE 26 JUIN

À 20H30 DANSE

Compagnie

IM'PROJET »

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

Billetterie en ligne : www.passy-mont-blanc.com
ou le soir même du spectacle au Parvis des Fiz

OFFICE DE TOURISME

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.fr

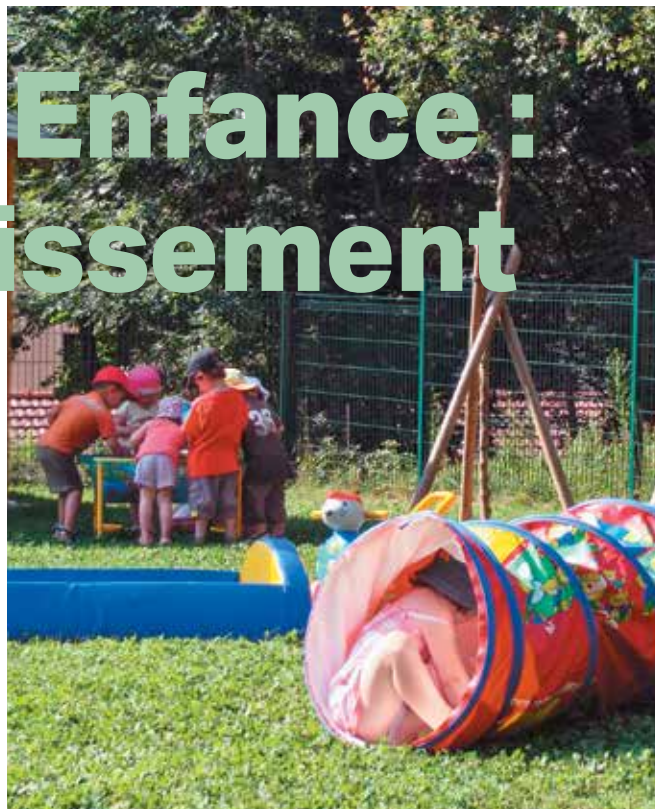
PARVIS DES FIZ

04 50 55 34 10 - parvis-fiz@mairie-passy.fr

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles pour accueillir le public lors des spectacles de la saison culturelle, il suffit de contacter les services à culture@mairie-passy.fr

Service Petite Enfance : pour l'épanouissement de l'enfant

L'accueil de la « Petite Enfance » à Passy est structuré autour de sept établissements municipaux et deux du secteur privé. Le bien-être et l'épanouissement des enfants sont au cœur des actions mises en œuvre. Le service dépendant de la mairie multiplie les initiatives novatrices et offre un accompagnement de qualité, proche des préoccupations des parents.



À Passy, l'offre de garde est très variée mais ne suffit pas à satisfaire toutes les demandes, malgré l'ouverture au mois d'août 2020 de la micro-crèche « Les Cabris ». Une commission municipale « crèche » se réunit chaque année en janvier, afin d'attribuer les places disponibles, selon des critères prédéfinis. En moyenne, le service « Petite Enfance » reçoit entre 90 et 100 demandes durant l'année. Environ 70 dossiers sont étudiés lors de la commission. 60% reçoivent une réponse favorable. Néanmoins, les demandes sont prises en compte et étudiées tout au long de l'année. L'inscription sur liste d'attente réserve parfois de bonnes surprises, lorsque des créneaux se libèrent.

Reste ensuite d'autres alternatives : une quarantaine d'assistantes maternelles indépendantes domiciliées sur la commune soit environ 135 places (agrément pour 2, 3 ou

4 places), la crèche privée, la crèche commune extérieure ou bien la pose d'un congé parental. Au total, entre 160 et 190 enfants sont accueillis dans l'ensemble des structures du service « Petite Enfance » sur une année civile. *« Le service municipal Petite Enfance s'applique à proposer aux enfants un cadre favorisant leur épanouissement, leur socialisation ainsi que leur ouverture sur le monde et les autres. Dans le cadre d'un projet éducatif, de nombreuses activités adaptées à leur âge, sont proposées que ce soit à l'intérieur de l'établissement ou à l'extérieur. Chaque structure dispose de jardins. Ces espaces sont optimisés afin que les enfants puissent jouer même quand les conditions climatiques ne sont pas excellentes »*, précise Vanessa Tournier, Maire-Adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Scolaire.

Ces projets éducatifs revêtent parfois une envergure particulière. Par exemple, « les Cabris »

s'implique pleinement dans les relations intergénérationnelles, du fait de leur emplacement au sein de la résidence autonomie « Passy Flore ». L'isolement des personnes âgées est rompu avec des activités et des temps de partage en commun. Autre exemple : la labellisation, « Écolo crèche », qui a été obtenue par les multi accueils « Passy P'tits » et « Les Oursons » et la micro-crèche « Les Éterlous ». Les équipes sont impliquées dans une démarche de transition énergétique, visant à réduire les impacts environnementaux, depuis la conception de l'espace jusqu'à son organisation et son fonctionnement. Concernant la pollution de l'air intérieur, sont initiées de nouvelles pratiques d'aération, l'utilisation de produits d'entretien écologiques et de matériaux de construction ou de jouets sélectionnés pour leur innocuité. C'est également l'occasion de faire



évoluer les habitudes liées à la surconsommation : réparation, réemploi, recyclage d'équipements endommagés, ainsi que des économies d'eau ou d'énergie par l'automatisation de gestes simples. Des composteurs ont été installés. Le terreau obtenu enrichit des potagers cultivés par les enfants. Le service « Petite enfance » s'engage progressivement dans l'accompagnement à la parentalité, en proposant des moments de rencontres et de partage. Des thèmes tels que « qu'est-ce qu'un parent ? » ; « les émotions des enfants et celles des parents » ; « l'importance du cadre, l'autorité, les jeunes enfants et les règles » ; « trouver des alternatives à la punition » sont discutés.

Enfin, le service municipal réfléchit aux moyens à mettre en œuvre pour l'inclusion des enfants porteurs de handicap, afin de les accompagner pour un meilleur départ dans la vie. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DU SERVICE MUNICIPAL « PETITE ENFANCE »

80, rue du Lac Vert
04 50 93 55 72
petite-enfance@mairie-passy.fr



LES MULTI-ACCUEILS : CAPACITÉ DE 25 PLACES

- « Passy P'tits » : 270, rue Pierre Bosson
- « Les Oursons » : 35, place du Dr Joly
Enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Accueil régulier, occasionnel, d'urgence, exceptionnelle et touristique

MICRO-CRÈCHES : CAPACITÉ DE 10 PLACES

- Micro-crèche « Les Éterlous » : 80, rue du Lac Vert
- Micro-crèche « Les Cabris » :
161 Avenue des Grandes Platières
Enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Accueil régulier, occasionnel, d'urgence et exceptionnel

L'ACCUEIL FAMILIAL

- Crèche familiale « Les Marmottons » : 80, rue du Lac Vert
Elle est composée de trois assistantes maternelles, régulièrement visitées par la directrice de la crèche familiale. L'accueil des enfants s'effectue à leur domicile. Dès l'âge de 18 mois, l'enfant participe en groupe aux activités d'éveil proposées par la directrice de la crèche

AUTRES LIEUX PETITE ENFANCE

- Relais d'assistantes maternelles (RAM) « Le Relais des Petits Mouflons » : 80, rue du Lac Vert - 04 50 93 57 58 - ram@mairie-passy.fr
Le RAM est un lieu d'information, d'échange, d'écoute, de conseils... Il s'adresse aux assistant(e)s maternel(e)s indépendant(e)s avec les enfants qu'ils (elles) accueillent mais aussi aux parents et futurs-parents employeurs.
- Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « Bulles de jeux »
80, rue du Lac Vert.
Ouvert tous les vendredis de 9h à 11h30 sauf pendant les vacances scolaires
C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre et de jeu, pour les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents. L'accès est libre et gratuit. L'anonymat et la confidentialité sont respectés.

STRUCTURES PETITE ENFANCE PRIVÉES

- Micro-crèche Babilou : 69 Imp. de la Boesna, 74190 Passy.
0 809 10 30 00 - Rendez-vous: babilou.fr
- Maison d'assistante maternelle (MAM) du Mountain Store Décathlon



Maëlle Grossetête, bien dans sa tête, bien dans son corps

Depuis son plus jeune âge, Maëlle Grossetête rêve de devenir athlète de haut niveau. Une vingtaine d'années plus tard, son projet est devenu réalité. Elle s'épanouit dans le cyclisme et intègre en 2018 l'équipe FDJ Nouvelle-Aquitaine Futuroscope. Professionnelle depuis le 1^{er} janvier 2020, cette Passerande roule pour une nouvelle dynamique du cyclisme féminin français.

À l'âge où les petites filles rêvent d'être princesse ou infirmière, vous souhaitez être athlète de haut niveau. Pourquoi ce choix ?

Je suis une hyperactive. J'ai besoin de bouger, d'être en extérieur. J'ai intégré le ski club de Passy Varan à l'âge de 4 ans et j'en ai fait pendant 10 ans. Le vélo, j'ai attaqué à l'Union cycliste Passy Mont-Blanc à l'âge de 12 ans. Et c'est à 14 ans que j'ai arrêté le ski en compétition pour me consacrer au vélo. J'apprécie de pratiquer ces deux disciplines, mais comme je souhaitais faire du haut-niveau, j'opte pour le cyclisme car c'était plus simple d'un point de vue logistique. Le

<https://www.youtube.com/watch?v=7yGKgC1Ue38>



LE PALMARÈS DE MAËLLE GROSSETÊTE

Ses meilleurs classements :

- championne de France « espoirs » de contre-la-montre 2019
- plusieurs top10 aux Championnats de France élites (route et contre-la-montre)
- 2° d'une Coupe du Monde en 2021 (cette saison)

Elle fait également partie de l'Équipe de France, avec plusieurs participations aux championnats d'Europe et aux championnats du Monde. ■

cyclisme peut se pratiquer partout, avec un minimum de matériel et mes parents ont moins besoin d'être disponibles. J'ai eu du mal à choisir car j'aime beaucoup le ski. Mais aujourd'hui, je le pratique comme un loisir, que ce soit le ski alpin ou le ski de randonnée. J'aime tous les sports et j'ai déjà testé plusieurs activités : gymnastique, natation, tennis...

Être et rester au haut niveau est exigeant. N'éprouvez-vous pas parfois de la lassitude ?

Si je n'éprouve pas de plaisir, je ne le fais pas. Donc je n'éprouve pas de la lassitude. Je m'entraîne entre 20 et 25 heures par semaine. La saison de compétition se déroule entre fin février et fin octobre. Cela représente une cinquantaine de jours de compétition par an et entre 100 et 150 journées de déplacement. Nous voyageons par groupe de six coureuses. Je cours principalement en Europe mais j'ai déjà été aux États-Unis et en Australie. Le cyclisme est un sport difficile avec des efforts intenses. Mais, j'aime la compétition et le dépassement de soi. J'apprécie également de découvrir de nouveaux paysages, d'être seule dans la nature avec mes pensées. Dans mon équipe, nous

sommes treize filles et lors des compétitions, nous mettons en œuvre une stratégie collective. Il y a une très bonne entente entre nous. Nous sommes toutes des professionnelles. Je me sens bien avec elles. Le fait d'être professionnelle apporte une certaine sérénité car nous n'avons pas à nous préoccuper de gagner notre vie.

À force de pratiquer le sport aussi intensément, ne craignez-vous pas un accident ou un problème physique ?

Être blessée occasionne plusieurs jours de repos aussi je préfère être prudente. Je reste à l'écoute de mes sensations, de mon état de fatigue afin d'adopter les bons gestes. Au fil des ans, je me connais de mieux en mieux. Je m'inscris dans la prévention. Comme je suis des études de kinésithérapie, je suis particulièrement attentive aux « alertes ».

Avez-vous du temps à consacrer à d'autres activités que le vélo ?

Je considère que pour être performante en cyclisme, il faut cultiver un équilibre en dehors de ce sport. J'ai bien sûr une certaine discipline de vie mais mes amis sont particulièrement compréhensifs. Il est plus facile

pour moi de m'amuser en-dehors de la saison de cyclisme. Mes parents sont très compréhensifs également. Comme je suis en sports-études dans une école de kinésithérapie à Grenoble, je ne pourrai être diplômée qu'en 2024, à l'âge de 26 ans à cause des aménagements-horaires. Il était très important pour moi, d'acquérir un métier en parallèle de ma carrière dans le sport. Mes parents sont là pour permettre d'aller au bout de mon projet.

Dans le cadre de votre partenariat avec la commune de Passy, vous avez accepté de faire la promotion du territoire. Vous prêtez votre image à un itinéraire en vélo, entre le lac de Passy et Plaine-Joux, par la montée de Maffrey, que vous réalisez en 50 minutes. Cette montée sera prochainement baptisée « Maëlle Grossetête ». Était-ce important pour vous ?

Mes parents vivent à Passy et je suis toujours domiciliée ici. Cela a été un grand plaisir de participer à ce film et de mettre l'accent sur la superbe vue sur la chaîne du Mont-Blanc tout au long du parcours. Cet itinéraire, tout le monde peut le faire : à son rythme, en amateur. Il faut simplement avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi. ■

Un équipement pour de nouveaux débouchés

À la veille de son soixantième anniversaire, soit en décembre 2022, Plaine-Joux devrait être doté d'un télésiège. C'est une petite révolution pour cette station familiale, qui n'a connu que des téléskis et des tapis. Alors que le plus ancien d'entre eux date de 1969 (le télésiège du Barmus), 4 millions d'Euros seront investis dans ce projet, soutenu par plusieurs partenaires institutionnels.

Dans le cadre de la diversification « quatre saisons » et de la modernisation des installations de Plaine Joux, l'implantation d'un télésiège à pinces fixes 4 places avec un tapis d'embarquement est apparu incontournable. Cet équipement est le plus adapté pour :

- Générer des recettes l'été qui compenseront les pertes de la saison hivernale
- Rendre le sommet des pistes accessible aux skieurs débutants (découragés par une pente trop raide) aux personnes âgées ou à mobilité réduite
- Remplacer les téléskis du Barmus et du Tour devenus obsolètes
- Développer les pratiques estivales comme le VTT avec la création d'une piste dédiée, la pratique de l'escalade avec une via ferrata à proximité et la randonnée, avec un sentier pédagogique ainsi que rapprocher l'entrée de la Réserve naturelle.

La gare d'arrivée au sommet du Barmus.





La future gare de départ située à quelques centaines de mètres de l'actuel départ des deux téléskis.

Ce télésiège sera accessible directement depuis le parking. Il sera situé entre l'accrobranche, la gare actuelle de départ de Barmus, vers le lac Gris. Il aura un débit de 1500 à 1800 personnes par heure et sera doté d'un tapis d'aide à l'embarquement. Le survol de la ligne est à une quinzaine de mètres maximum pour une meilleure intégration paysagère et réduire la prise au vent. Pour prévenir les collisions, les câbles seront signalés par des balises colorées, qui serviront d'avertisseurs visuels pour les oiseaux. La gare d'arrivée sera située au

niveau de la gare d'arrivée actuelle du télési du Barmus avec une faible occupation de l'espace. « *La volonté de la municipalité est de libérer la Réserve naturelle de l'emprise des parties centrales et sommitales des téléskis du Tour et du Barmus* », précise Raphaël Castéra, Maire de Passy. Ainsi, ce télésiège a fait l'objet d'une concertation avec ASTERS conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, tout au long de la conception du projet. La livraison est prévue pour décembre 2022 à deux conditions : l'obtention des autorisations environnementales et la stabilisation du prix de l'acier. ■

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Une étude d'impact a été réalisée sur 12 mois par un bureau d'études indépendant, Karum. Plusieurs espèces protégées ont été identifiées dans le cadre de cet inventaire :

- la Buxbaumie verte, mousse qui ne dépasse pas 7 à 8 mm de haut et qui pousse dans les sapinières fraîches
- des oiseaux et des papillons (Apollon et Azuré du Serpolet) protégées, l'écureuil roux, le lézard des murailles, le triton alpestre, la grenouille rousse

Des mesures de préservation seront soumises aux services de l'État. ■

POURQUOI LA GARE D'ARRIVÉE N'EST-ELLE PAS SITUÉE AU TOUR ?

Plusieurs raisons ont motivé le choix d'une gare d'arrivée à Barmus et non au Tour. Tout d'abord, pour des raisons esthétiques et ne pas hérisser le sommet de pylônes supplémentaires. Ensuite pour des raisons économiques. Avec un prix moyen de 110 000 € le pylône, la facture aurait été alourdie d'autant. Ce tracé est très proche des limites de la réserve naturelle, notamment pour la partie sommitale. Enfin, le sommet du Tour aurait nécessité la création d'un nouveau chemin pour descendre en direction des Ayères et de Barmus pour les pratiques estivales. ■

Hiver 2021 : Passy Plaine-Joux plus que jamais au service du public



Malgré l'obligation de la fermeture des remontées mécaniques en France lors de la saison 2020/2021, en raison de la situation sanitaire, la station de Plaine-Joux a su tirer son épingle du jeu. La volonté de la municipalité de la maintenir en fonctionnement et la souplesse de gestion en régie, ont abouti à ce bilan positif.

La municipalité a rapidement choisi d'ouvrir le domaine skiable, puisque le gouvernement autorisait l'entraînement des skieurs de compétition licenciés au sein de la Fédération française de ski (FFS) et celui des sportifs de haut niveau.

« Une saison incroyable ! L'accueil, l'offre d'activités, les commerces, les évènements, la fréquentation et même la neige, tout était réuni pour donner raison à la municipalité d'avoir maintenu les embauches des saisonniers », explique André Thimjo, Maire-Adjoint délégué à l'Économie et au Tourisme.

Un hiver incroyable à plus d'un titre :

- D'abord l'accueil - plus de 950 jeunes de moins de 18 ans appartenant à une vingtaine de skis-clubs de compétition du département, sont venus s'entraîner sur l'ensemble des pistes de la station. Les débutants également (13 000 forfaits) ont pu utiliser les deux tapis mécaniques autorisés par les dispositions réglementaires.
- L'offre d'activités - elle n'a jamais été aussi riche: deux nouveaux itinéraires de

randonnée à ski, ski nordique, chiens de traîneaux, baptêmes de dameuse, vélos électriques, parapente, école de ski...

- Les commerces ont tous fonctionné comme les quatre restaurants proposant de la vente à emporter et le loueur qui a diversifié son offre : matériel de ski de randonnées, raquettes, luges, snow-tubing...
- Les évènements qui se sont succédé. Des animations et des activités accompagnées ont été proposées par l'office de tourisme. Le point d'orgue de la saison fut l'organisation de deux épreuves de Coupe du Monde de télémark par le ski-club de Passy Varan. La station, en moins de trois semaines,

a su se mobiliser pour pallier les défections de la Slovénie et de Saint Gervais les Bains et a bénéficié du soutien des clubs voisins.

- La fréquentation ne s'est pas démentie par rapport à la saison précédente qui fut exceptionnelle.
- Et enfin la neige qui a permis aux clubs de bénéficier très tôt et jusqu'au dernier jour de conditions que l'on a habituellement en début du mois de février. Les randonneurs ont pu profiter du domaine pendant plusieurs semaines.

L'ouverture de la station a permis de générer 20% du chiffre d'affaires par rapport à 2020 qui avait été exceptionnelle. Les prestataires, les commerçants et le personnel de la station ont tous eu à cœur de faire oublier, ne serait-ce que durant quelques heures, le contexte pesant de cette saison d'hiver. Les pertes financières de cette ouverture en mode restreint ont été compensées par une subvention de 268 042 € attribuée par l'État et de 195 645 € par le Département de la Haute-Savoie. ■

Une belle saison touristique cet été à Passy



La commune de Passy a enregistré des résultats particulièrement satisfaisants concernant les hébergements. Avec une progression de 11,9% par rapport à 2020, Passy enregistre une nouvelle fois le plus fort taux de remplissage du pays du Mont Blanc, soit près de 30% contre 21% en moyenne dans les autres stations selon les données G2A Consulting.

Ces chiffres, pour gratifiants qu'ils soient, ne sont pas les seuls sujets de satisfaction de ce bilan d'activité touristique. En effet, Passy accueille de nombreux visiteurs régionaux qui ont également permis aux commerces et prestataires de réaliser une saison exceptionnelle compte tenu du contexte sanitaire.

La mise en place de deux navettes gratuites, entre Plaine-Joux et le lac Vert (voir p 29) a été très appréciée par le public et a permis de « pacifier » la station, aux dires des socioprofessionnels. L'attrait du Lac Vert ne se dément pas. Les systèmes de comptage ont enregistré plus de 550 visiteurs en moyenne par jour ainsi que 300 pour la passerelle du Nant Bordon avec des pointes dépassant 1300.

Malgré une très mauvaise météo en juillet et début août, le chiffre d'affaires de l'aire naturelle de camping, gérée en régie par la commune de Passy, dépasse 23 500 € cette année, soit une fréquentation équivalente à 2020 qui fut une année exceptionnelle (en augmentation de 15% par rapport aux deux années précédentes).

Du côté du Plateau d'Assy, les événements culturels programmés cet été (Les Musicales d'Assy, le Salon international du livre de montagne...) ainsi que les animations de l'office de Tourisme (« Bienvenue à Plaine-Joux », « accueil en mobilité ») ont rencontré un vif succès. Le Jardin de Cimes a accueilli 9 000 visiteurs avec une fréquentation en progrès par rapport à l'année 2020 (8 000) mais sans toutefois retrouver

les chiffres de 2018/2019 (11 000). L'année prochaine, le Plateau d'Assy sera au cœur du Trail du Tour des Fiz puisque la municipalité a conjointement décidé avec l'Office de Tourisme, d'y établir le village des partenaires de la course avec les départs et arrivées, sans oublier les animations. La base de loisirs du lac de Passy a connu une fréquentation très importante cette année encore, même si l'on n'atteint pas le record de 2020. Plus de 5 000 enfants dont 245 colonies ou centres de vacances ont été accueillis. Les parkings ont de nouveau été saturés, particulièrement en août avec un accès fermé pour des raisons de sécurité, à cinq reprises. Les prestataires de la base ont pu générer une activité équivalente aux années 2018/2019 malgré la météo de juillet (2020 restant une exception) avec de très bons chiffres pour la buvette des Criques, l'Accro Lac et l'Aquapark. La Buvette de la Plage, qui n'a pu être opérationnelle en début de saison, en raison des travaux de rénovation, a bien fonctionné en août et septembre. ■



Pompes funèbres

A vos côtés depuis 3 générations

Habitations 20740046 / 21740036 - www.pfgros.com - Orias 07029616

Inhumation - Crémation - Transports toutes distances

Permanence téléphonique 24h/24

74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin
118, avenue de Genève

Chambre funéraire
316, rue Antoine Pissard

74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin
1, place du 11 novembre

Chambre funéraire
1, place du 11 novembre

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MORET

Matériaux de construction

**Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport**

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY

Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr



Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTÉMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN



www.ACRO-STP.fr

Dans tous les cimetières du Pays du Mont-Blanc...

les Fleurs sourient

Danièle DUMAZ
Embellissement
des monuments funéraires
06 43 18 17 16
infos@les-fleurs-sourient.com

Prestations ponctuelles ou régulières
pour les particuliers

Fleurissement
Entretien et arrosage des végétaux
Désherbage et nettoyage de la pierre tombale

www.les-fleurs-sourient.com
DOMANCY

Clôture - Muret - Dallage - Portail
amandio.vilela@wanadoo.fr

SARL
AMANDIO VILELA

ESPACES VERTS
MAÇONNERIE

06 85 81 45 06
Passy

H SARL
HURTIER

CHAUFFAGE - SANITAIRE
Energies renouvelables

Tél: 04 50 78 22 15 - PASSY www.hurtier.fr

Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

BENEDETTI / GUELPA

VILLA CORBIN
620 AVENUE DU MONT BLANC
74190 PASSY - FRANCE
PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399
WWW.BENEDETTI - GUELPA.FR

Benedetti-Guelpa recrute : Canalisateur, Conducteur d'Engin, Chauffeur PL

LES GOLFS



LES TRAVAUX PUBLICS



L'ENVIRONNEMENT



La seconde vie du hangar Bessonneau

(salle des Fêtes Jean Pernot)

Fermée au public depuis la construction du Parvis des Fiz, la salle des fêtes Jean Pernot recelait en fait un trésor caché : son ossature en bois est celle du dernier hangar Bessonneau, officiellement recensé en France et inscrit en tant qu'objet mobilier au titre des monuments historiques par l'État (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) le 29 juin 2020. Ce hangar vient d'être démonté. Il sera reconstruit dans le cadre du musée vivant de l'aviation de Margny-lès-Compiègne.

Les hangars Bessonneau portent le nom de leur inventeur, Julien Bessonneau, un manufacturier d'Angers qui a créé cette structure démontable, capable d'être déplacée selon les mouvements du front lors de la Première Guerre Mondiale.

Cette structure, installée à Passy dans les années 1920, a accompagné l'émergence de l'aviation en montagne. Elle est le dernier vestige mobilier de l'œuvre pionnière du pilote militaire Joseph Thoret, inventeur du « tourisme aérien ». Ce pilote d'élite a étudié l'aérologie si particulière du massif et a développé sa technique du « vol en remous » dans les années 1920. Une ligne commerciale reliait même Passy à Londres, en passant par Genève, dès 1927. Le constructeur aéronautique Henri Potez développe les vols touristiques, les baptêmes de l'air et l'enseignement du pilotage. Des meetings aériens mémorables rassemblent des légendes comme Joseph Thoret, Pierre Serge et plus tard Firmin Guiron.

Ce démontage permet de perpétuer la mémoire de ce hangar mythique. Il va retrouver sa vocation première : abriter des avions de son époque qui volent encore grâce à l'association « Le cercle des machines volantes ». ■

Un grand merci à Bernard Théry qui a réalisé ce reportage photographique.

A VOIR :

le film-reportage réalisé par Godefroy de Maupéou
<https://www.youtube.com/watch?v=kGvi9pRGkMQ>



1



2



3



4



5

Histoires courtes

Les faits marquants
de la commune
en bref



Bicentenaire de la fondation Pierre Bosson

L'école primaire de Chedde-le-Haut a célébré le bicentenaire de la fondation Pierre Bosson, à l'occasion d'une après-midi conviviale mêlant l'évocation du parcours du mécène et spectacle d'enfants. Pour mémoire, Pierre Bosson, né à Passy le 23 septembre 1737, emploie sa fortune, constituée en travaillant à Paris, pour développer l'éducation dans sa commune natale. Il crée une fondation, dédiée à l'entretien de quatre écoles gratuites pour les garçons : à Chedde, Joux, la Motte et Maffrey. Aujourd'hui, l'établissement de Chedde-le-Haut est le seul à accueillir encore des élèves. ■



© Trail du Tour des Fiz® - Photosports.com

Trail du tour des Fiz

Malgré un contexte sanitaire encore tendu, la compétition sportive a été maintenue. Les amateurs de cette épreuve étaient au rendez-vous. En 2022, le trail sera disputé du vendredi 8 au dimanche 10 juillet et prendra son départ au Plateau d'Assy. Une première ! ■

Fête des Séchieux

Début octobre, s'est tenue la traditionnelle fête des Séchieux organisée par le comité de jumelage Passy-Pfullingen. À cette occasion, une cinquantaine de pruniers ont été plantés, dont un par Raphaël Castéra, Maire de Passy et son homologue de la ville allemande, Stefan Wörner. ■



Salon international du livre de montagne

En raison de la pandémie, le 31^e salon international du livre de montagne s'est tenu à la résidence de tourisme « Le Fontenay ». Un format un peu particulier mais qui a trouvé son public. ■

Retrouvez les interventions des écrivains dans la playlist des vidéos 2021, consultable sur <https://www.salondulivrepassy.com/>



Opération « Une montagne d'histoire »

Mi-septembre, Delphine Chatrian, Adjointe déléguée à la Culture et Vanessa Tournier, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et aux Scolaires, avec les services concernés ont lancé l'opération « Une montagne d'histoires ». Cette activité structurée de lecture est proposée lors des pauses méridiennes, entre 11h30 et 13h30, dans la cour ou dans les locaux scolaires. ■

Montagne zéro déchet

Cet événement a été organisé par les sportives de haut niveau de Passy, notamment Laly Chauchepat, membre de l'équipe de France de télémark, soutenue par la commune de Passy et l'association Mountain Riders, en partenariat avec l'ATMB et le SITOM des vallées du Mont-Blanc. Une trentaine de personnes étaient au rendez-vous et ont parcouru les secteurs du bas de la station, du Tour/Barmus, des Ayères, du Lac Vert et de la passerelle du Nant-Bordon. Au total, presque 30 kg de déchets ont été collectés en 3h, dans la joie et la bonne humeur. ■



CGI

CONSTRUCTION GENERALE IMMOBILIERE

- Maçonnerie
- Étanchéité
- Pose de Pierre
- Démolition
- Terrassement
- Carrelage
- Déneigement

Info@cglconstruction.fr

+33 450 89 31 10 - +33 698 80 90 18 - +33 677 53 69 14

PASSY - CHAMONIX

SECAMAT.com

LOCATION . DISTRIBUTION . RÉPARATION
BTP & INDUSTRIE

ANNEMASSE 04.50.43.21.00 12 rue de la cathédrale - BP 233 74100 Annemasse France 74100 Annemasse	PASSY 04.50.83.74.83 102 rue de la République 74190 Passy	THONON 04.50.26.07.00 Avenue de la République 07/09 74300 Thonon-les-Bains	CHAMBERY 04.79.75.68.79 Avenue de la République 73000 Chambéry France 73000 Chambéry
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------



Electricité Générale

Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet

310 chemin de Cran - 74190 Passy

Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

DUCREY YOANN

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT
ENROCHEMENT
AMENAGEMENT - VRD
DENEIGEMENT

06 24 88 34 59

www.ducrey-yoann-tp.fr

yoannducrey@hotmail.fr

ALPES étanchéité

INTERIEUR EXTERIEUR
Tél : 06.08.64.74.53
Tél/Fax : 04.50.78.18.25
2609, avenue Raffort Deruttet
74190 PASSY

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



Tél. 04 50 25 22 90

www.colasetvous.fr

COLAS & VOUS

EMBELEZZEZ VOS EXTÉRIEURS



Mont-Blanc
IMMOBILIER

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
passy@mb-immo.com

Saint-Gervais ☎+33 (0)4 50 93 51 77
info@mb-immo.com

Megève ☎+33(0)4 50 90 73 43
megeve@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 05
lefayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr

Libre expression

L'article L. 2121-27-1 du CGCT dispose que « (...) lorsque la commune diffuse sous quelle que forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité ». 38,38 % de la surface utile de la page a été réservé à l'opposition, correspondant au pourcentage de voix obtenu lors du 2^e tour des élections municipales.

PASSYPASSION : IL NOUS FAUT AGIR

L'année 2021 arrive à son terme, notre Groupe PassyPassion essaye de faire au mieux afin de veiller au bien-être des administrés. Pensées pour notre ami Gilbert qui avait rejoint le groupe, son expérience et ses conseils nous manqueront. Personnellement je dirais nous avons des vies et un parcours différent mais quel homme ! Chapeau Gilbert ' ARVI PA ' l'ami. Notre espace d'expression est

bien faible malgré les promesses électorales de l'actuelle majorité. La concertation populaire ?? a été comme vous avez pu le remarquer basée sur des projets nécessaires mais des réalisations risquant d'être hasardeuses : parking du Boulodrome digne d'un labyrinthe, future rue Allende en partie en sens unique, schéma de circulation La Ravoire / Les Glermènes / Champlan. Bientôt arrive le secteur du Perrey ! Nos finances vont-elles supporter

le nouveau télésiège de Plaine Joux ou la municipalisation de la cuisine centrale ?? Ils l'ont dit, ils l'ont fait. Des objectifs nous semblaient beaucoup plus réalistes qu'un programme. Amis Passerands et Passerandes, préparez-vous à ouvrir votre porte-monnaie d'ici la fin du mandat. Restant à votre disposition. Il nous faut Agir. Joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour le Groupe PassyPassion, André PASTERIS, Jocelyne BERRUEUX, Fabrice DUGERDIL, Marie Charlotte AUBRY, Sandy USÉGLIO, Jacques SARTELET - www.passypassion.com

État Civil



Naissances



Mariages



Décès

SEPTEMBRE 2020 | 24
William POLIGOT

NOVEMBRE 2020 | 08
Émy JONOT BIGORNE 22
Charlotte SACCUCCI

DÉCEMBRE 2020 | 05
Eliote QUEZEL-CASTRAZ

JANVIER | 10 Martin
PELLEGRINI 12 Elina
BONNET 13 Salah
CHAHLAL 16 Thea
FILIMON 20 Clémence
MAGNANI 23 Charlie
MALEGRE 24 Malo
GUEBEY

FÉVRIER | 03 Stella HENRY
KO 20 Alice MONÉRAT 28
Eliott PRELLIER

MARS | 03 Léo-Paul
BRUCHON 06 Oscar
CACHAT-ROSSET 18
Timaël ARQUIER

AVRIL | 08 Mattia
DERVILLERS

MAI | 07 Chloé
FERRANDON

JUIN | 17 Clémence LINO

JUILLET | 06 Alexie
FOURIER 20 Gabrielle RIN

AOÛT | 02 Milo SEGUIN 04
Inaya ZOUAOUI 07 Marceau
PETITJEAN

SEPTEMBRE | 08 Maëlo
SENÉ

JANVIER | 30 Elodie FAUCON et
Frédéric PELKA

FÉVRIER | 20 Valentine LAFOUGÈRE
et Luca FONTANA 27 Elodie VICTOR
et Arthur PISSARD-GIBOLLET

AVRIL | 17 Anouk URVOY et
Kevin DESCAMPS 24 Alexandra
FOUILLEUL et David RIOUAL

MAI | 15 Nathalie ROSSET
et Jérémy BAUDU 22 Fanny
LENGAGNE et Anthony SANCHEZ -
Virginie RONSIN et Romain FARMER

JUIN | 04 Stéphanie
DEVOUASSOUX et Alexis MALEGRE
05 Aurore CANTINEAU et Nicolas
BEAUGRAND - Elodie MALLÉN et
Nicolas VENTALON - Clémence
LABROCHE et Charles MÉRELLE -
Anne-Marie ROBITAILLE-LEFAIVRE
et Keno DERLEYN 24 Rachel
GUTKNECHT et Kevin MICHOT

JUILLET | 30 Anne-Laure CENCI et
Julien LETOT 31 Fanny CAPET et
Alexandre MORO

AOÛT | 07 Brenda BUGNON-
MURYS et Charles SIMON - Andréa
BOISSEAU et Mickaël DERVILLERS
21 Nathalie POLASZEK et Stéphane
DE RUYER 28 Nathalie COLLE et
Franck VERNAZ

SEPTEMBRE | 18 Manon BONJOUX
et Alan DRILLOT - Mamou KO
et Kassiël HENRY 27 Nastasia
KASPRZAK et Timothée KELLER

NOVEMBRE 2020 | 01 Toussaint DENERI 03 Antonio FERNANDEZ 06 Andrée COTTE
épouse DE BORTOLI 08 Roger BRUNET 10 Pierre PASQUIER 11 Aimée RAVANEL veuve
BOUVET 16 Gianni MORO 17 Renzo PINTER 20 Arlette PÉLISSIER épouse SEYDOUX 21
Raymond PROST 22 Gilberte BODIGLIO épouse OLLIVIER - Michel VERNET 24 Hélène
FONTAINE veuve ANDRÉ - Jeanne DESCOMBES veuve CROZET 28 Loetitia TOUR
épouse GINET 29 Christiane PICOT

DÉCEMBRE 2020 | 04 Marie CASALS veuve ALIX - Louis CROTTET 08 Théophile
MATTEUDI 09 Jeanne JOUFFEY veuve DUSSERT 14 Marcel GERFAUD-VALENTIN 15
Gérard GROSSET-JANIN 17 Michel BAUDET 21 Eliane BERTONE veuve PEDRETTI 24
Nello COLA 25 René RECH - Josette DELL'ORTO veuve BUTTOUDIN

JANVIER | 01 Bruno ISELIN 03 Elena SEGA veuve MARSON 07 Eliette BOZON épouse
FOUGERE 18 Luigia DAVID veuve OBERT 20 Daniel GRANDMONTAGNE - Henri FABBRO
21 Odile DUPERTHUY veuve DUPERTHUY

FÉVRIER | 01 Ginette CROZET veuve GERFAUX 08 Thérésine BERGAMELLI veuve
TENAND 15 Paul MILIN 21 Robert THONON

MARS | 05 Michel GRANGERAT 08 Olivier BIEHLMANN 10 Arlette PELLET-CALNY veuve
DUCOUDRAY 12 Aimé PERRET 13 Lucienne LEMARIÉ veuve GIVONE 17 Simone BRUNO
- Yvonne FAVRE veuve BERGAMELLI 24 Huguette VIDAL - Michel VOUILLOZ 30 Marie-
Louise REVENAZ veuve TISSOT-GROSSET - Angèle BORDIGNON veuve BIASION

AVRIL | 06 Gérard JOUGLET 19 Bernadette TRAVERS veuve DENERI 23 Alfred ROELLY

MAI | 07 Evelyne PELAT épouse CLARK 10 Mohamed BOUSSOURA 13 Serge GRÉGOIRE
15 Roland BRÉCHES - Bernard DAVOINE 30 Alphonse STRAPPAZZON 31 Roland
RASERA

JUIN | 11 Catherine CARRIER 14 Jean ARGOLAS 19 Hemama SAHRAOUI épouse
TOUMI 29 Jeannine PALUCH veuve BURATTI

JUILLET | 01 René SAINT MARTIN épouse OLIVERO 04 Paul GARSAUD 07 Louis
CONDOLO 08 Raymonde RÉAL veuve BERGUERAND 13 Marie-Louise ZOCCHETTI
veuve JOLY 20 Juliette RIGOLI veuve MONNIN 26 Jeannine LAFEIGERES veuve CERETTI

AOÛT | 04 Ghislaine MARCHETTI épouse BERGUERAND 05 Bernard MERMET 06
Gilbert PERRIN 09 Philippe DIEMUNSCH 17 Didier GUERS 19 Marie-Chantal GUYOT
épouse MONIN - Robert STRIZZOLO 20 Mario CARUSO 28 Maurice COSTE 29 René
BUTTOUDIN - Hubert MERMOD 31 Marie PARET veuve FRANCIOLI

SEPTEMBRE | 02 Nicolas TRAPPIER 14 José RIBEIRO GONÇALVES 21 Raymond
PERILLAT

La carte de la mobilité à Passy

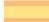


La mobilité se développe à Passy et plusieurs projets sont en cours de réalisations, comme Grande-Rue Salvador Allende à Chedde ou chemin de l'île / La Ravoire. Une étude de faisabilité est en cours concernant le Rézopouce.

A la demande des élus de Passy, la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) a approuvé un schéma cyclable intercommunal. Il recense les axes cyclables prioritaires et structurants existants ou envisagés dans les communes.

Pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous ou rejoindre le centre d'une commune, rien n'est plus facile avec Montenbus, le service de transport à la demande de la CCPMB. Pratique, simple et peu onéreux, Montenbus permet de se déplacer facilement sur les 10 communes de façon collective et conviviale.

LÉGENDE

-  BORNES RECHARGE ÉLECTRIQUE
-  LIGNE DE BUS RÉGULIÈRE
-  PARKING COVOITURAGE
-  VOIE VERTE (- - - - EN PROJET)
-  PISTES CYCLABLES
-  AUTOROUTE A40 ET ROUTE NATIONALE RN205
-  ROUTE DÉPARTEMENTALE
-  VOIE COMMUNALE

Infos pratiques :



<https://www.ccpmb.fr/transport-mobilite-habitat/montenbus-transport-a-la-demande/>
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/264-haute-savoie.htm>



<https://www.sncf.com/fr>
<https://www.oura.com/>